



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ POUR NOS AGRICULTEURS

Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de
l'alimentaire

Pat Finnigan, président

MAI 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ POUR
NOS AGRICULTEURS**

**Rapport du Comité permanent
de l'agriculture et de l'agroalimentaire**

**Le président
Pat Finnigan**

MAI 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

PRÉSIDENT

Pat Finnigan

VICE-PRÉSIDENTS

Luc Berthold

Alistair MacGregor

MEMBRES

Pierre Breton

Earl Dreeshen

Francis Drouin

Lloyd Longfield

Eva Nassif

Joe Peschisolido

Jean-Claude Poissant (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Bev Shipley

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Frank Baylis

Colin Carrie

Michael Cooper

Colin Fraser

T. J. Harvey

L'hon. Kent Hehr

Robert Kitchen

Dane Lloyd

Ben Lobb

Alaina Lockhart

Glen Motz

Don Rusnak

Jamie Schmale
Marc Serré
Brenda Shanahan
Marwan Tabbara
Geng Tan
Nick Whalen

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Ariane Gagné-Frégeau

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Corentin Bialais, analyste
Xavier Deschênes-Philion, analyste
Khamla Heminthavong, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les défis en santé mentale auxquels sont confrontés les agriculteurs, éleveurs et producteurs canadiens et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	3
SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ POUR NOS AGRICULTEURS	7
INTRODUCTION	7
ÉTAT DE LA SITUATION	8
A. Les données sur la santé mentale au Canada	8
B. Les problèmes de santé mentale dans le quotidien des agriculteurs	12
DÉFIS VÉCUS PAR LES AGRICULTEURS ET FACTEURS ASSOCIÉS AUX PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE.....	14
A. Incertitude et contrôle limité.....	16
1. Défis financiers des agriculteurs et aléas économiques.....	16
2. Sources de stress liées aux risques environnementaux et météorologiques.....	18
3. Contraintes réglementaires.....	19
B. Isolement et stigmatisation du métier d’agriculteur	22
1. Équilibre famille-travail difficile	23
2. Stigmatisation de la profession.....	24
C. Les agriculteurs: un groupe à risque particulier	26
LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE	29
A. Survol des initiatives existantes	29
1. Les initiatives régionales et provinciales.....	30
2. Les initiatives du gouvernement fédéral.....	34
B. Les limites au soutien actuel	36
1. Absence de mandat clair d’Agriculture et Agroalimentaire Canada en lien avec la santé mentale	36

2. L'accessibilité restreinte aux soins en santé mentale et le manque de ressources	37
3. Méconnaissance de la part du milieu médical des spécificités agricoles.....	39
DES PISTES DE SOLUTIONS.....	41
A. Coordonner les initiatives à l'échelle nationale.....	41
B. Mettre en place de nouvelles ressources	44
CONCLUSION	47
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	49
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES	55
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	57
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	59

SOMMAIRE

Du 13 juin 2018 au 29 janvier 2019, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a entrepris une étude sur les problèmes de santé mentale qui touchent les agriculteurs canadiens.

Les données récentes montrent que 7 % des Canadiens perçoivent leur santé mentale comme étant passable ou mauvaise. Certaines études indiquent que les agriculteurs sont plus à risque face à de tels défis. La prévalence de ces problèmes dans le milieu a été rapportée par de nombreux témoins entendu par le Comité. Certains sont même venus faire part de leur expérience personnelle de détresse mentale au Comité.

Ce rapport dresse l'inventaire des multiples facteurs de stress qui rendent les agriculteurs particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale. Les agriculteurs sont confrontés à beaucoup d'incertitudes qui entraînent une forte pression sur les individus, notamment : les événements météorologiques et environnementaux, les fluctuations des marchés, l'endettement, ainsi que la réglementation et la paperasse. L'isolement que vivent de nombreux agriculteurs et la stigmatisation dont ils sont parfois victimes, notamment sur les réseaux sociaux, amplifient le stress existant.

Le rapport présente des initiatives prises dans l'ensemble du pays pour soutenir les producteurs qui font face à des défis en matière de santé mentale. Celles-ci ont été mises en œuvre, tant à l'échelle provinciale que nationale, par des associations, gouvernements ou groupes d'individus, provenant des secteurs de l'agriculture ou de la santé. Le soutien apporté prend des formes diverses, notamment des lignes d'écoute téléphonique, des consultations de professionnels de la santé mentale ou du secteur agricole, du financement de la part du gouvernement fédéral ou des organismes de producteurs agricoles.

Toutefois, ces initiatives sont insuffisantes. L'accessibilité aux soins de santé mentale est encore limitée dans les zones rurales, les professionnels de la santé connaissent encore mal les spécificités du milieu agricole et les efforts actuels qui visent les agriculteurs ne sont pas concertés à l'échelle du pays. Plusieurs témoins ont donc souligné le besoin de coordonner les initiatives existantes à travers une stratégie nationale pour la santé mentale des agriculteurs. Ils ont également recommandé d'allouer plus de ressources à la lutte contre les causes profondes des problèmes de santé mentale, notamment en valorisant le métier d'agriculteur auprès du public et en apportant un soutien économique adéquat au secteur.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada examine la manière dont sont menés les vérifications et les examens de la main-d'œuvre afin 1) de veiller à ce qu'ils entraînent le moins possible de stress et de dérangements pour les producteurs agricoles et les personnes qui dépendent d'eux pour avoir du travail, car ces vérifications et examens, s'ils sont mal gérés, peuvent avoir des répercussions très négatives sur le bien-être mental des producteurs et de leur entourage; 2) de tenir compte, dans la mesure du possible, de l'expérience pratique des candidats au moment de pourvoir des postes de vérificateurs, car ceux-ci doivent bien comprendre les procédures auxquelles sont assujettis les producteurs. 21

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada et les ministères concernés tiennent compte, au moment d'étudier ou de mettre en œuvre des changements à la réglementation, de l'incidence que pourraient avoir ces changements sur les producteurs agricoles et les autres personnes du secteur et qu'ils atténuent les facteurs de stress possibles 1) en accordant suffisamment de temps pour les consultations; 2) en veillant à ce que toutes les parties touchées par les changements soient tenues informées du début à la fin du processus; 3) en envisageant pleinement de renoncer aux changements prévus ou d'y apporter des modifications si on constate que ceux-ci auront une incidence trop négative sur le secteur agricole canadien. 22

Recommandation 3

Compte tenu du grand nombre d'initiatives, d'études et de programmes mis en place par le gouvernement pour combattre la cyberintimidation ainsi que d'autres formes d'intimidation et de coercition à l'endroit des étudiants et des Canadiens vulnérables, le gouvernement devrait travailler avec les agriculteurs et d'autres groupes d'intervenants du secteur agricole afin d'élaborer des campagnes et des stratégies de sensibilisation du public ayant pour but de lutter contre le problème croissant de la cyberintimidation, de l'intimidation et des menaces touchant les travailleurs agricoles du Canada, lequel problème entraîne une hausse significative du niveau de stress. Par ailleurs, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'inclure dans le Code criminel les formes d'intimidation ou de cyberintimidation ciblant des groupes de Canadiens en fonction de leur métier ou de leur lieu de résidence. 25

Recommandation 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accélère le déploiement d'une infrastructure d'Internet haute vitesse dans les régions rurales et éloignées du Canada. 26

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les organismes reconnus et accrédités afin de mieux adapter les soins en santé mentale et les couvertures d'assurance aux besoins particuliers des agriculteurs..... 28

Recommandation 6

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada investisse dans la formation des partenaires d'affaires et autres intervenants qui œuvrent auprès des agriculteurs afin de mieux déceler les signes de détresse et de troubles psychologiques et de les aiguiller vers les ressources d'aide..... 31

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada contribue à renforcer les capacités en matière de sensibilisation et de prévention en santé mentale afin que les futurs agriculteurs soient informés des défis auxquels ils pourraient être confrontés. 31

Recommandation 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada en partenariat avec ses homologues provinciaux et territoriaux soutienne financièrement les activités des organismes reconnus et accrédités venant en aide aux agriculteurs et leur famille en matière de santé mentale..... 38

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à coordonner les différents efforts de recherche et de prévention visant la santé mentale des agriculteurs à l'échelle nationale. 43

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada facilite, coordonne et fasse la promotion des services téléphoniques et électroniques d'assistance en santé mentale destinés aux agriculteurs et aux Canadiens vivant dans des régions rurales. 43



SANTÉ MENTALE : UNE PRIORITÉ POUR NOS AGRICULTEURS

INTRODUCTION

Le métier d'agriculteur n'est pas de tout repos : endettement, longues journées de travail, solitude et stress. L'agriculteur doit composer avec de nombreux facteurs hors de son contrôle tels que les conditions météorologiques imprévisibles, la réglementation gouvernementale et la volatilité des marchés, qui sont souvent d'importantes sources de stress. En raison de ces facteurs, plusieurs agriculteurs sombrent dans la dépression ou d'autres problèmes de santé mentale. Certains vont parfois même jusqu'au suicide.

Plus d'un Canadien sur cinq éprouve un problème de santé mentale à un moment de son existence¹. En raison des multiples répercussions que peuvent avoir les problèmes de santé mentale sur les gens et la société, le Comité s'est penché sur la question de la santé mentale dans le secteur agricole.

Lors de sa réunion du 23 avril 2018, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (le Comité) a convenu d'entreprendre une étude sur les défis en santé mentale dans la communauté agricole². Le Comité a tenu 12 réunions publiques entre le 13 juin 2018 et le 29 janvier 2019, au cours desquelles il a entendu des témoignages et reçu des mémoires de divers groupes spécialisés en santé mentale, des représentants du gouvernement de même que des organisations de producteurs agricoles.

Les membres du Comité remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné devant eux et sont heureux de présenter les résultats de son étude ainsi que des recommandations fondées sur les témoignages recueillis.

1 Commission de la santé mentale du Canada, *Pourquoi investir en santé mentale contribue à la prospérité économique du Canada et à la pérennité de notre système de soins de santé*.

2 Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGRI), *Procès-verbal*, 42^e législature, 1^{re} session, 23 avril 2018.



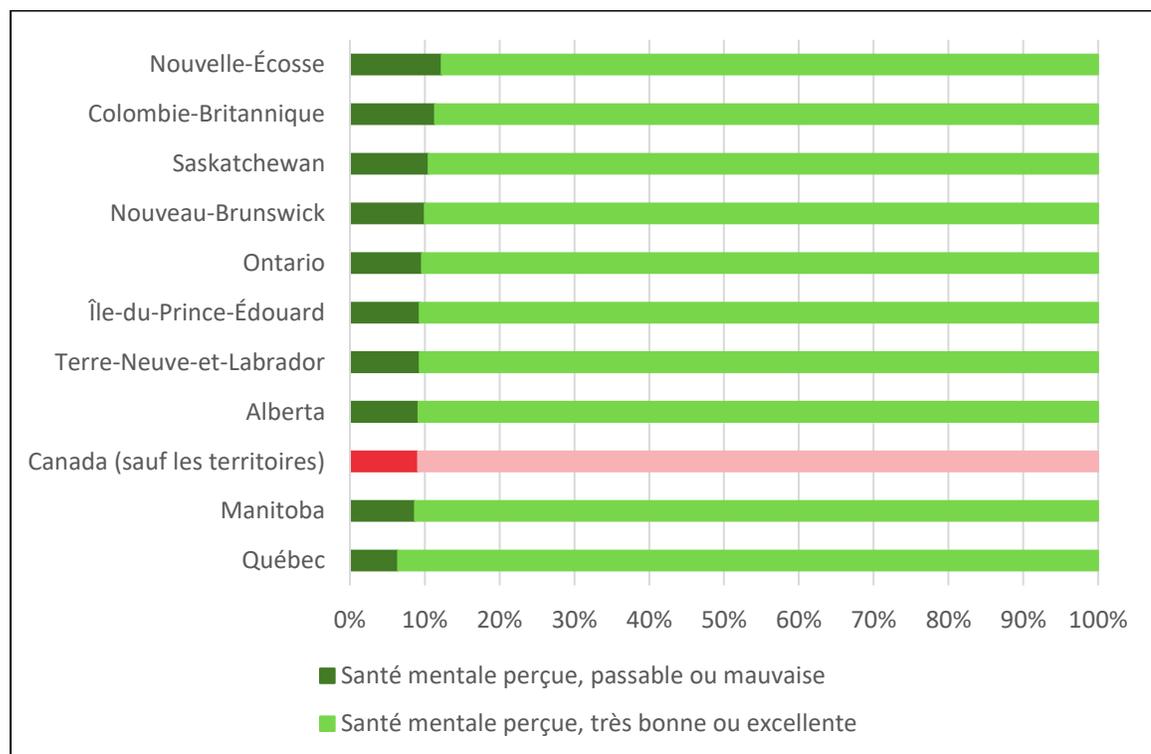
ÉTAT DE LA SITUATION

Le Comité a entendu de nombreux témoins s'alarmer des problèmes de santé mentale des agriculteurs qui représenteraient une frange de la population particulièrement vulnérable à ces problèmes.

A. LES DONNÉES SUR LA SANTÉ MENTALE AU CANADA

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes réalisée par Statistique Canada révèle que 7 % des personnes interrogées ont déclaré percevoir leur état de santé mentale comme étant passable ou mauvais. On constate toutefois des variations régionales, puisque cette proportion n'est que de 5,1 % au Québec, alors qu'elle est de 9,2 % en Nouvelle-Écosse (figure 1).

Figure 1 — Perception de la santé mentale au Canada par province (2017)



Source : Figure préparée par le Comité à partir des données de Statistique Canada, *Caractéristiques de la santé, estimations annuelles*.

Selon Patrick Smith, chef de la direction nationale de l'Association canadienne pour la santé mentale, le Canada serait en retard en termes de dépenses allouées à la santé mentale par rapport aux autres pays développés³. Fred Phelps, directeur exécutif de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux ajoute que le Canada ne dépense qu'environ 7 % de son budget de la santé en santé mentale⁴. Ce chiffre qui correspond aux données de l'Organisation mondiale de la Santé pour 2011 est présenté à la figure 2 qui compare la part des dépenses de santé qui était allouée à la santé mentale dans les autres pays de l'OCDE la même année. Plus particulièrement, Karen R. Cohen, chef de la direction de la Société canadienne de psychologie a évoqué que les services de psychologie fournis en dehors des hôpitaux et des écoles ne sont pas financés par l'État⁵. Elle souligne la difficulté de recruter et de maintenir en poste des professionnels de la santé mentale dans les zones rurales où l'on comptait un psychologue pour 28 500 habitants en 2012 alors que ce nombre était de un pour 3 848 dans les régions urbaines⁶.

3 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0925 (Patrick Smith, chef de la direction nationale, Association canadienne pour la santé mentale).

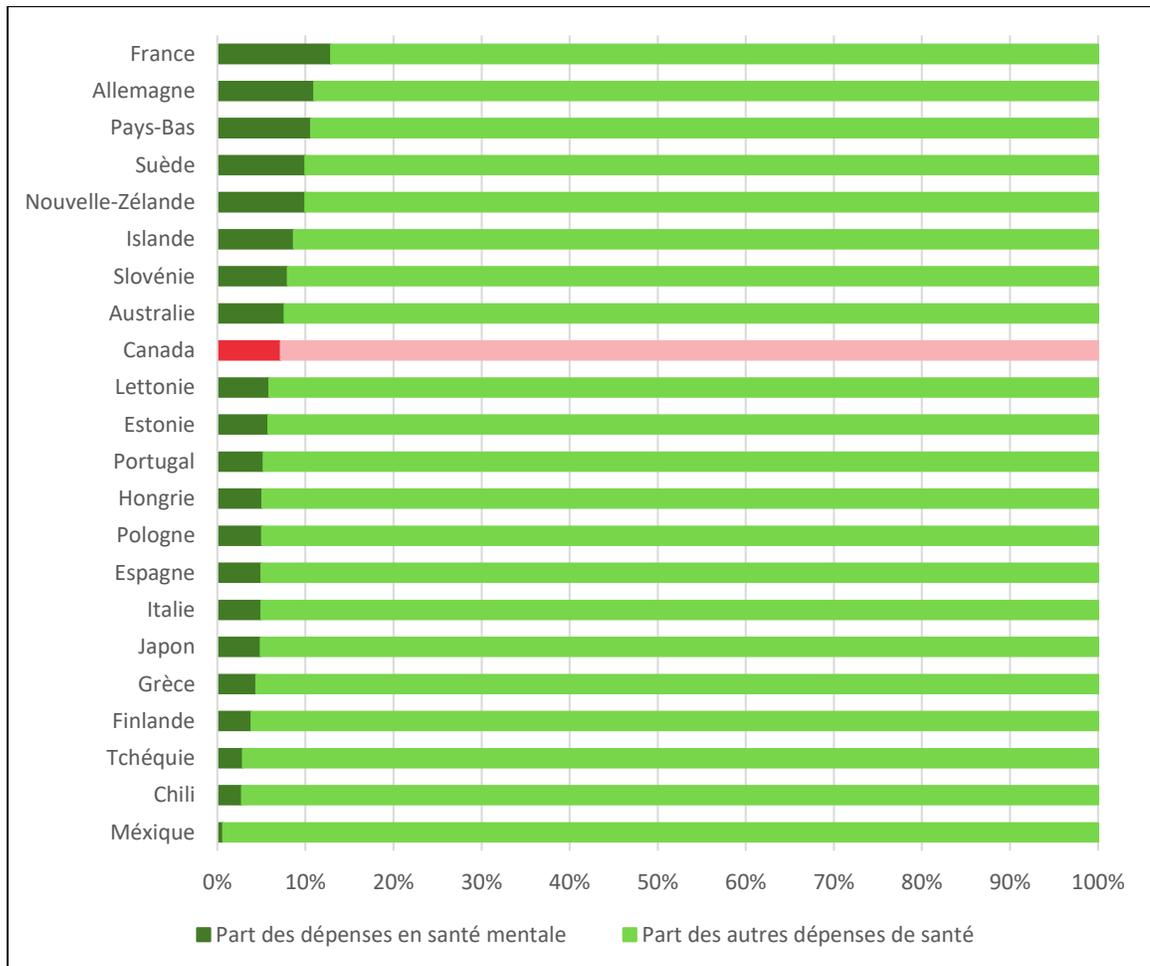
4 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0900 (Fred Phelps, directeur exécutif, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux).

5 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 0950 (Karen R. Cohen, chef de la direction, Société canadienne de psychologie).

6 *Ibid.*



Figure 2 — Part des dépenses gouvernementales en santé mentale en pourcentage des dépenses gouvernementales totales en santé dans les pays de l'OCDE (2011)



Source : Figure préparée par le Comité à partir des données de l'Organisation mondiale de la santé, Données de l'Observatoire de la santé mondiale, [Mental health governance Data by country](#).

Note : Les données des pays de l'OCDE suivants ne sont pas disponibles : Autriche, Belgique, Danemark, États-Unis, Irlande, Israël, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Slovaquie, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

Les agriculteurs ne sont pas épargnés par les problèmes de santé mentale et les études actuelles suggèrent même qu'ils constitueraient une population particulièrement vulnérable. Selon une enquête menée par Andria Jones-Bitton, professeure agrégée à l'Ontario Veterinary College de l'Université de Guelph, 45 % des agriculteurs canadiens interrogés présenteraient des niveaux de stress élevé; 58 % de l'anxiété et 35 % des

indices de dépression⁷. Dans le cadre d'une enquête menée au Québec entre 2010 et 2011, Ginette Lafleur, doctorante en psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal, affirme que 42 % des agriculteurs québécois considéraient que leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes contre 20 % pour les autres hommes québécois⁸.

Ce phénomène n'est pas propre au Canada. Selon Nicholas Carleton, professeur au Département de psychologie de l'University of Regina, une étude de 2018 démontrerait que le taux de suicide des travailleurs du secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts était plus élevé que dans le reste de la population à l'échelle internationale⁹. Selon lui, ces résultats diffèrent de ceux enregistrés à la fin des années 1990 au Canada qui démontraient que les agriculteurs étaient moins sujets au suicide que le reste de la population¹⁰. Ginette Lafleur signale que contrairement à l'Écosse ou à la France, il n'y a pas de statistiques de mortalité par suicide selon le secteur d'emploi au Canada, ce qui rend difficile une évaluation adéquate de l'ampleur du problème¹¹.

Parmi les autres risques liés à la santé mentale qui touchent particulièrement les agriculteurs, les Producteurs laitiers du Canada ont cité une étude américaine de 2017 qui a déterminé que la dépendance aux opioïdes (c.-à-d. soit en connaissant quelqu'un, en ayant un membre de la famille toxicomane, en ayant pris un opioïde illégal, ou en étant soi-même dépendant) concernerait 74 % des agriculteurs et des travailleurs agricoles américains. Cette proportion est plus élevée que dans le reste de la population rurale (45 %)¹². Bien qu'il n'y ait pas de statistique pour le Canada, Keith Currie, président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario affirme qu'il n'y a pas de raison de penser que la situation y est différente¹³.

7 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0855 (Andria Jones-Bitton, professeure agrégée, Ontario Veterinary College, University of Guelph).

8 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0950 (Ginette Lafleur, doctorante en psychologie communautaire, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie).

9 Klingelschmidt et al., Suicide among agricultural, forestry, and fishery workers: a systematic literature review and meta-analysis, 2018, Scandinavian journal of work, environment & health, 44(1), 3-15.

10 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0850 (Nicholas Carleton, professeur, Département de psychologie, University of Regina).

11 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0950 (Ginette Lafleur).

12 American Farm Bureau Federation, [The Opioid Crisis in Farm Country](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

13 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0850 (Keith Currie, président, Fédération de l'agriculture de l'Ontario).



Les problèmes de santé mentale n'affectent pas tous les agriculteurs de façon homogène. Ginette Lafleur affirme qu'à l'échelle internationale, les exploitants agricoles masculins présentent des risques accrus de mourir par suicide¹⁴. Patrick Smith, chef de la direction nationale de l'Association canadienne pour la santé mentale ajoute que de façon générale, les hommes sont moins susceptibles de chercher de l'aide lorsqu'ils rencontrent des problèmes de santé mentale et que cette attitude se retrouve d'autant plus dans les communautés agricoles¹⁵. Selon lui, les travailleurs agricoles saisonniers constituent une autre population particulièrement vulnérable aux problèmes de santé mentale¹⁶.

B. LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE DANS LE QUOTIDIEN DES AGRICULTEURS

Bien qu'il n'y ait pas de statistiques complètes permettant de chiffrer l'ampleur des problèmes de santé mentale chez les agriculteurs, le Comité a entendu de nombreux témoignages d'agriculteurs canadiens qui sont venus faire part de leur expérience personnelle. Ces témoignages permettent de comprendre l'ampleur de la détresse vécue par les agriculteurs en l'absence de statistiques. Le Comité a entendu plusieurs témoins mentionner la question du suicide, certains ont même exposé au Comité leur expérience personnelle :

Le stress financier a déclenché une période de dépression. C'est un matin d'hiver de décembre 2012 que j'ai touché le fond. Fil de rallonge en main, j'arpentais la grange, cherchant à trouver où je pourrais me pendre. À ce moment le plus sombre, une voix a pris le dessus et m'a convaincu d'appeler mes parents à l'aide, et c'est ainsi que s'est amorcé mon parcours vers le rétablissement¹⁷.

Plusieurs témoins agriculteurs ont également souligné l'omniprésence du problème du suicide dans leur communauté ou dans leur famille. Par exemple, Mehgin Reynolds, propriétaire exploitant de LPG Farms en Saskatchewan, a raconté que lors d'une réunion rassemblant environ 400 producteurs de sa région, la grande majorité d'entre eux avaient avoué connaître un membre de sa famille ou un proche qui s'était suicidé¹⁸.

14 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0950 (Ginette Lafleur).

15 *Ibid.*, 0855 (Patrick Smith).

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*, 0845 (Stewart Skinner, directeur de l'agriculture, Imani Farms, à titre personnel).

18 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0955 (Mehgin Reynolds, propriétaire exploitant, LPG farms).

Chris van den Heuvel, directeur et ancien président de la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse a témoigné au sujet de son expérience personnelle de la perte d'un proche :

Mon premier cousin, Joe, a grandi à la ferme familiale. Il élevait des porcs et cultivait du foin. Il travaillait également à l'extérieur de la ferme en tant que soudeur et était très respecté dans la collectivité. Nous ne savions pas qu'il était aux prises avec des problèmes de santé mentale. Il y a deux ans, nous l'avons enterré. Mon oncle l'a trouvé sur une route abandonnée avec un fusil de chasse à côté sur le siège du camion. C'est la dernière image que mon oncle a gardée de mon cousin¹⁹.

Le suicide n'est pas la seule conséquence associée aux enjeux de santé mentale que les témoins ont mentionné au Comité. Sean Stanford, agriculteur du Sud de l'Alberta, a rapporté être aux prises avec des problèmes d'anxiété, de dépression et du syndrome de stress post-traumatique. La plupart du temps, les difficultés liées au travail à la ferme sont associées à ces problèmes de santé mentale. Par exemple, Ron Bonnett, président de la Fédération canadienne de l'agriculture a déclaré avoir frôlé la dépression lors de la crise agricole des années 1980 qui se répercutait notamment sur les taux d'intérêts offerts aux agriculteurs. De même, Mehgin Reynolds a rapporté la détresse psychologique qu'elle a vécue lorsque sa récolte a été détruite par un épisode de grêle :

Bien que 2016 fut l'année de ma quatrième récolte, c'était la première fois que j'observais mon champ, qui valait littéralement des centaines de milliers de dollars, être détruit en l'espace de 10 minutes par une tempête de grêle. C'est aussi la première fois de ma vie que je me suis sentie comme une véritable ratée — j'essuyais un échec à titre d'agricultrice, de conjointe et de pourvoyeuse de ma famille. C'était la première fois, mais malheureusement pas la dernière, que j'ai senti que la seule valeur que j'apportais à ma famille, c'était celle de ma police d'assurance-vie²⁰.

19 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0855 (Chris van den Heuvel, directeur et ancien président, Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse).

20 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0955 (Mehgin Reynolds).



DÉFIS VÉCUS PAR LES AGRICULTEURS ET FACTEURS ASSOCIÉS AUX PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE

Les témoignages entendus par le Comité ont permis de mieux comprendre les différents défis vécus par les agriculteurs canadiens et mettre en lumière les principaux facteurs de stress associés aux problèmes de santé mentale dans le secteur agricole.

Financement agricole Canada a soumis, à l'attention du Comité, un guide de référence qui illustre les défis vécus par les agriculteurs dans la pratique de leur métier et suggère à ceux-ci des pistes de solution afin de réduire leurs sources de stress et les aider à développer de saines habitudes de vie. Le guide *Cultiver la résilience. Prenons soin de nous et de nos proches* présente 14 facteurs de stress courants en agriculture, résumés à la Figure 3.

Figure 3 — Principaux facteurs de stress vécus par les agriculteurs canadiens



Source : Figure préparée par le Comité et basée sur Financement agricole Canada, *Cultiver la résilience. Prenons soin de nous et de nos proches*, 2018.



La plupart des facteurs évoqués par Financement agricole Canada ont été mentionnés par les témoins qui ont participé à l'étude. Par ailleurs, le Comité juge important de discuter plus en détail l'incertitude et le contrôle limité des agriculteurs sur un ensemble d'éléments propres à leur métier, d'aborder les enjeux de l'isolement et de la stigmatisation auxquels font face les agriculteurs et, enfin, de mettre en lumière les risques liés à la santé mentale propres au métier d'agriculteur.

Par ailleurs, il est important de noter que les facteurs de stress et les défis mentionnés en Comité par différents témoins et résumés dans ce rapport peuvent être partagés par tous les agriculteurs²¹.

A. INCERTITUDE ET CONTRÔLE LIMITÉ

Le métier d'agriculteur est aux prises avec plusieurs sources d'incertitude et un contrôle limité sur divers aspects propres à la profession, notamment les maladies animales et végétales, les conditions météorologiques, le cadre réglementaire national et international et les fluctuations économiques. Cette situation peut provoquer un stress considérable chez les agriculteurs et, comme l'explique Janet Smith, gestionnaire de programme au Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services, « lorsque ce stress perdure trop longtemps sans être maîtrisé, il peut se transformer en détresse²² ».

1. Défis financiers des agriculteurs et aléas économiques

Les défis financiers des agriculteurs (le niveau d'endettement, l'accès au financement, le transfert d'entreprise, etc.) et les aléas économiques (la variation des prix des produits de base ou des intrants, les accords commerciaux, etc.) constituent des sources importantes de stress.

Le niveau d'endettement et la question de l'héritage représentent deux enjeux particulièrement sensibles pour les agriculteurs. Amber Fletcher, professeure agrégée au Département de sociologie de l'Université de Regina, a mentionné au Comité que les agriculteurs qu'elle a interrogés dans le cadre de ses recherches perçoivent

21 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0925 (Jennifer MacTavish, directrice générale, Ontario Sheep Farmers).

22 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0845 (Janet Smith, gestionnaire de programme, Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services).

l'augmentation de l'endettement agricole comme un facteur de vulnérabilité et une source de stress importante²³.

La question de l'héritage a également été évoquée à quelques reprises par les témoins. Certains d'entre eux redoutent de ne pas pouvoir transférer leur entreprise à leurs enfants ou leurs petits-enfants en raison de la forte capitalisation de l'ensemble des actifs agricoles. Pour Pierre-Nicolas Girard, consultant en santé psychologique à l'Union des producteurs agricoles, cet élément joue pour beaucoup dans les défis liés au transfert intergénérationnel de propriétés agricoles²⁴. Stewart Skinner, agriculteur de sixième génération, a fait part de cette crainte au Comité : « une des choses que je crains le plus, c'est d'être la génération responsable de la destruction de la ferme familiale et de devenir responsable de l'annihilation des années de labeur des générations antérieures en perdant la ferme²⁵ ».

Le Comité a également été mis au fait d'un ensemble d'incertitudes économiques et commerciales causant du stress chez les agriculteurs. Plusieurs témoins ont évoqué la variation des prix des produits de base ou des intrants, ainsi que les négociations de nouveaux traités commerciaux (plus particulièrement l'Accord Canada–États-Unis–Mexique et le Partenariat Transpacifique) comme sources d'incertitude et de stress pour les agriculteurs.

Selon certains témoins, l'incertitude liée aux nouveaux accords commerciaux est particulièrement palpable chez les agriculteurs opérant sous le système de la gestion de l'offre. Comme l'a évoqué à cet effet Chris van den Heuvel, directeur et ancien président, Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse :

Il faut que le gouvernement du moment, peu importe son allégeance, cesse d'utiliser l'agriculture comme un pion sur l'échiquier au moment de négocier ces accords commerciaux. Pour tous les grands accords qui ont été conclus, que ce soit l'AECG, le PTPGP ou le nouvel ALENA — l'AEUMC —, l'agriculture est toujours le dernier secteur à faire l'objet d'une solution, en particulier quand il est question de la gestion de l'offre. Pourquoi? Ils savent que les autres pays veulent avoir accès à notre marché, alors nous allons garder cela dans notre poche arrière, et nous savons que nous allons finir par concéder 2 %, ou 3 %, peu importe. [...]

23 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0850 (Amber Fletcher, professeure agrégée, Département de sociologie, University of Regina).

24 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0925 (Pierre-Nicolas Girard, consultant en santé psychologique, Union des producteurs agricoles).

25 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0845 (Stewart Skinner).



Nos gouvernements négocient des accords commerciaux et utilisent notre industrie, notre secteur en particulier, comme dernier outil de négociation, et cela n'est pas très propice pour nous. Nous nous préparons. Nous vivons ces accords commerciaux avec incertitude. Ils nous disent constamment qu'ils vont nous protéger et nous soutenir. Au bout du compte, ce n'est jamais le cas.

Cela pèse très lourd sur nous. Nous perdons des millions de dollars. Les incidences ne se limitent pas à nos exploitations, mais elles se font également sentir dans nos collectivités²⁶.

Nancy Langevin, intervenante pour l'organisme Au cœur des familles agricoles abonde dans le même sens :

Pour avoir parlé avec certains producteurs, je peux vous dire qu'ils se sentent abandonnés. Ils se disent qu'un beau système de gestion de l'offre leur donne une certaine qualité de vie et leur permet de prévoir leurs revenus et dépenses.

On a parlé d'expansion tout à l'heure. Beaucoup d'agriculteurs laitiers ont fait de gros investissements et se retrouvent avec des dettes et dans une situation très incertaine²⁷.

2. Sources de stress liées aux risques environnementaux et météorologiques

Plusieurs témoins ont mentionné que les conditions météorologiques causent un stress constant sur les producteurs agricoles. Bien que ces derniers soient habitués de vivre avec les aléas de la météo depuis des générations, des témoins à travers au Canada constatent que les changements climatiques et les variations extrêmes de climat viennent ajouter à cette incertitude. Par exemple, Chris van den Heuvel, directeur et ancien président de la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, a notamment mentionné que « Les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations, se multiplient et mettent en danger nos cultures. À cela s'ajoutent les parasites et les maladies qui font peser une grave menace sur l'industrie²⁸. » Meghin

26 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0915 (Chris van den Heuvel).

27 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0920 (Nancy Langevin, intervenante, Le travailleur de rang, Au cœur des familles agricoles).

28 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0850 (Chris van den Heuvel).

Reynolds a également ajouté que « des phénomènes météorologiques extrêmes sapent notre capacité à cultiver la quantité de céréales nécessaire pour faire un profit²⁹ ».

Les défis environnementaux et météorologiques engendrent un stress financier supplémentaire pour les agriculteurs. Selon Andrew Campbell, partenaire chez Bellson Farms, au sud de l'Ontario, « [c]es facteurs qui échappent à notre contrôle en agriculture font que nous passons des nuits blanches à nous demander si nous serons en mesure de régler tous nos comptes avant la fin de l'année³⁰ ».

3. Contraintes réglementaires

Quelques témoins ont exprimé certaines critiques envers la réglementation dans le domaine de l'agriculture. Financement agricole Canada a évoqué par exemple que « Les règlements et la paperasse³¹ » constituent un des facteurs de stress dans le secteur agricole.

Un changement de gouvernement risque selon certains témoins de « se traduire par un stress inattendu chez les agriculteurs³² » en raison des changements possibles dans la réglementation et les politiques gouvernementales. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers a d'ailleurs été donné en exemple à quelques reprises pour appuyer ce propos. Selon Elizabeth Connery, présidente du Comité de la main-d'œuvre au Conseil canadien de l'horticulture, le système qui permet l'embauche de travailleurs étrangers temporaires « se complique de plus en plus³³ ». Selon elle, « [i]l y a 25 ans, il n'y avait pas autant de formalités administratives qu'aujourd'hui³⁴ ». Ces contraintes administratives et les délais dans le processus de demande d'autorisation peuvent entraîner, à son avis, un stress considérable chez les agriculteurs qui comptent sur ce programme pour la récolte.

29 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0955 (Mehgin Reynolds).

30 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0845 (Andrew Campbell, partenaire, Bellson Farms, à titre personnel).

31 Financement agricole Canada, [Cultiver la résilience. Prenons soin de nous et de nos proches](#), 2018.

32 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0850 (Chris van den Heuvel).

33 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0900 (Elizabeth Connery, présidente, Comité de la main-d'œuvre, Conseil canadien de l'horticulture).

34 *Ibid.*



Eduardo Huesca a fait remarquer au Comité que « les programmes permettant l'embauche de travailleurs migrants au Canada étaient, en eux-mêmes, une solution fédérale au stress vécu par les agriculteurs canadiens en raison des pénuries de main-d'œuvre dans ce secteur³⁵ ». Or, l'incertitude entourant l'accès à ces programmes peut devenir une source de stress importante. Comme l'explique Lisa Ashworth de l'Alliance agricole du Nouveau Brunswick, « quand on dépend de gens dont on ne sait pas s'ils vont venir ou non, c'est un stress incroyable — et c'est toute la famille qui en souffre³⁶ ».

D'autre part, l'agriculteur qui recrute des travailleurs étrangers n'est pas nécessairement formé pour faire face à des défis de santé mentale qui peuvent surgir parmi la main d'œuvre embauchée. Eduardo Huesca a décrit au Comité la situation d'une agricultrice de Guelph, en Ontario, qui a dû composer avec l'hospitalisation d'un employé dépressif qui s'est intoxiqué à l'alcool après avoir appris le décès inattendu d'un membre de sa famille au Mexique. Cette situation a été très éprouvante pour cette agricultrice et pour le travailleur saisonnier. Afin d'éviter que de telles situations se répètent, M. Huesca estime qu'il faut reconnaître que « La santé mentale des agriculteurs et celle des travailleurs agricoles saisonniers qu'ils embauchent sont liées³⁷ ».

Le processus d'inspection mené par Emploi et Développement Social Canada (ESDC) auprès des employeurs qui ont recours au programme des travailleurs temporaires étrangers fait également l'objet de préoccupation de la part de certains témoins. ESDC peut effectuer des inspections une fois qu'un travailleur temporaire étranger a reçu une Évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT), qu'un permis de travail lui a été délivré et qu'il ait commencé à travailler. Trois motifs justifient qu'ESDC mène une inspection :

- il existe des raisons de douter de la conformité de l'employeur (c'est-à-dire un renseignement a été reçu);
- l'employeur avait déjà été reconnu comme non conforme; ou
- l'employeur a été choisi au hasard³⁸.

35 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0900 (Eduardo Huesca, coordonnateur de la sensibilisation et des programmes communautaires, Programmes des travailleurs agricoles saisonniers, Centres de santé des travailleurs de l'Ontario inc.).

36 *Ibid.*, 0915 (Lisa Ashworth, administratrice, Région 6, Conseil d'administration, Alliance agricole du Nouveau-Brunswick).

37 *Ibid.*, 0850 (Eduardo Huesca).

38 Gouvernement du Canada, *Conformité au Programme des travailleurs étrangers temporaires*.

Pour Murray Porteous, ancien président du Comité de la main-d'œuvre du Conseil canadien de l'horticulture et vice-président de Lingwood Farms Limited, lorsqu'une inspection est justifiée en raison d'un doute sur la conformité de l'employeur, cela fait peser une pression psychologique considérable sur l'individu visé. Selon lui, le processus d'inspection d'ESDC devrait comporter un processus d'appel qui serait administré par des personnes qui comprennent l'agriculture et qui seraient en mesure de décider s'il y a une menace pour les travailleurs employés³⁹. Il rapporte également que ESDC ne lui a pas accordé de nouveaux travailleurs pendant cette période d'inspection ce qui a menacé de compromettre sa récolte :

Ce sont de bonnes personnes, mais elles ont une case à cocher et elles ne voient pas la situation dans son ensemble. Elles ne comprennent pas que supprimer les possibilités qui s'offrent à une entreprise sur trois ou quatre mois peut la mettre en péril ou le stress que cela cause à la famille, ce qui est épouvantable⁴⁰.

Recommandation 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada examine la manière dont sont menés les vérifications et les examens de la main-d'œuvre afin 1) de veiller à ce qu'ils entraînent le moins possible de stress et de dérangements pour les producteurs agricoles et les personnes qui dépendent d'eux pour avoir du travail, car ces vérifications et examens, s'ils sont mal gérés, peuvent avoir des répercussions très négatives sur le bien-être mental des producteurs et de leur entourage; 2) de tenir compte, dans la mesure du possible, de l'expérience pratique des candidats au moment de pourvoir des postes de vérificateurs, car ceux-ci doivent bien comprendre les procédures auxquelles sont assujettis les producteurs.

L'incertitude et le contrôle limité des agriculteurs sur leur métier se traduisent de plusieurs manières. Tel que l'exprime Chris van den Heuvel :

Les agriculteurs font constamment face à de multiples événements. Ce n'est pas qu'un seul événement. Ce sont des obstacles qui surgissent année après année. Une année, c'est la sécheresse. L'année suivante, ce sont les ravageurs. Puis l'année d'après, une grange brûle. Et ensuite, vous tombez du toit⁴¹.

39 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0955 (Murray Porteous, ancien président, Comité de la main-d'œuvre, Conseil canadien de l'horticulture et vice-président, Lingwood Farms Limited, à titre personnel).

40 *Ibid.*, 1035.

41 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0910 (Chris van den Heuvel).



Cet effet cumulé d'événements stressants sur lesquels l'agriculteur a somme toute un contrôle limité peut devenir un problème plus sévère chez des individus prédisposés ou souffrant déjà de troubles de santé mentale. L'isolement et la stigmatisation qui existent dans le milieu agricole, tel qu'expliqué dans la prochaine section, n'aident d'ailleurs en rien cette situation.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada et les ministères concernés tiennent compte, au moment d'étudier ou de mettre en œuvre des changements à la réglementation, de l'incidence que pourraient avoir ces changements sur les producteurs agricoles et les autres personnes du secteur et qu'ils atténuent les facteurs de stress possibles 1) en accordant suffisamment de temps pour les consultations; 2) en veillant à ce que toutes les parties touchées par les changements soient tenues informées du début à la fin du processus; 3) en envisageant pleinement de renoncer aux changements prévus ou d'y apporter des modifications si on constate que ceux-ci auront une incidence trop négative sur le secteur agricole canadien.

B. ISOLEMENT ET STIGMATISATION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

L'étude du Comité a permis de mettre en lumière l'isolement que vivent plusieurs agriculteurs canadiens. Comme l'exprimait Lesley Kelly, cofondatrice de Do More Agriculture Foundation, « [l]es agriculteurs passent la plupart de leur temps dans des secteurs isolés et ruraux, habituellement seuls, bien souvent en train d'utiliser une machine, ce qui n'incite pas à demander une aide professionnelle ou à avoir une conversation avec quelqu'un⁴² ». Le travail solitaire n'est pas un problème en soi mais, comme l'expliquait Katy Kamkar, psychologue clinicienne et directrice de Badge of Life Canada, « cela peut se traduire par un sentiment de solitude, une souffrance dans l'isolement et un sentiment de repli sur soi, rendant plus difficile la demande d'aide en cas de besoin⁴³ ». Plusieurs agriculteurs rencontrés par Lesley Kelly dans le cadre de son travail lui ont d'ailleurs affirmé ne pas savoir à qui s'adresser afin d'obtenir de l'aide⁴⁴.

42 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 1000 (Lesley Kelly, cofondatrice, Do More Agriculture Foundation).

43 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0955 (Katy Kamkar, psychologue clinicienne et directrice, Badge of Life Canada, Centre de toxicomanie et de santé mentale).

44 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 1015 (Lesley Kelly).

Cette situation n'a rien d'encourageant considérant la difficulté avec laquelle les agriculteurs acceptent de parler de maladie mentale. Selon Keith Currie, président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, « [o]n a toujours l'impression que les problèmes de santé mentale sont des affaires personnelles et ne doivent pas être discutés ouvertement⁴⁵ ». Le « mythe du type fort et silencieux⁴⁶ » persisterait d'ailleurs encore à ce jour dans le milieu agricole, selon Heather Watson, directrice générale de Gestion agricole du Canada. Ce constat est d'ailleurs partagé par plusieurs témoins entendus par le Comité.

Or, certains témoins font preuve d'un peu plus d'optimisme et remarquent que cette situation commence à changer. Comme l'expliquait entre autres Lisa Ashworth, les jeunes sont plus ouverts à parler du stress lié au métier d'agriculteur⁴⁷. Selon Ginette Lafleur, il reste encore du travail à faire afin d'éliminer la « stigmatisation associée au fait de demander de l'aide⁴⁸ », mais elle remarque qu'on en parle beaucoup plus ouvertement au Québec depuis les 15 dernières années en raison des initiatives mises en place au cours de cette période, comme les sentinelles agricoles et les travailleurs de rang.

1. Équilibre famille-travail difficile

Le stress découlant de la difficulté pour les agriculteurs de concilier le travail et la vie familiale a été mentionné à plusieurs reprises lors des témoignages. Comme l'évoquait René Beaugard, directeur général de l'organisme Au cœur des familles agricoles, « pour l'agriculteur, son lieu de travail, son entreprise, est son lieu familial⁴⁹ ». Il est ainsi difficile pour plusieurs agriculteurs de prendre du recul vis-à-vis de leur travail. Pierre-Nicolas Girard a mentionné en ce sens que « le producteur est branché sur sa ferme

45 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0850 (Keith Currie).

46 *Ibid.*, 0930 (Heather Watson, directrice générale, Gestion agricole du Canada).

47 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0915 (Lisa Ashworth).

48 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 1025 (Ginette Lafleur).

49 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0925 (René Beaugard, directeur général, Au cœur des familles agricoles).



24 heures sur 24. Dans beaucoup de cas, il ne peut prendre des fins de semaine de congé parce qu'il est sollicité par son entreprise. Cette réalité génère du stress⁵⁰. »

La place que prend le travail dans la vie d'un agriculteur et la proximité entre ce travail et la maison peuvent d'ailleurs devenir une source de tension non seulement pour l'agriculteur, mais aussi pour ses proches. Selon Chris van den Heuvel, il ne faut pas oublier « les effets des troubles de santé mentale et du stress sur la famille, les époux et les enfants des agriculteurs, qui vivent et qui respirent carrément dans le même environnement où le stress peut être si élevé⁵¹ ».

2. Stigmatisation de la profession

Différents témoins ont évoqué la stigmatisation dont les agriculteurs sont victimes comme un facteur de stress important. À leur avis, la population a une représentation négative de la profession agricole, une perception qui pèse lourd sur les agriculteurs, qui sentent que leur profession est mécomprise et parfois dévalorisée par la population⁵². Pour Elizabeth Connery, le stress vécu par les agriculteurs découle en partie « de la disparité entre la perception des gens quant au travail agricole et la réalité quotidienne d'une ferme, y compris la façon dont nous traitons nos animaux, nos terres, nos sources d'eau et toutes les ressources que nous utilisons⁵³ ».

Cette mécompréhension du travail des agriculteurs peut parfois se transformer en détresse, surtout lorsque des individus remettent en question l'intégrité de certains agriculteurs. Certains témoins ont révélé au Comité que des groupes d'activistes utilisaient les médias sociaux afin de faire pression sur les éleveurs d'animaux. Selon Pierrette Desrosiers, les « activistes animalistes » constituent « une menace de plus en plus présente » pour les éleveurs⁵⁴.

Andrew Campbell a raconté au Comité être victime de cyberintimidation: « On m'a accusé en ligne d'être un meurtrier. Ma femme s'est fait demander pourquoi elle restait

50 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0925 (Pierre-Nicolas Girard).

51 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0850 (Chris van den Heuvel).

52 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0935 (Marcel Hacault, directeur général, Association canadienne de sécurité agricole).

53 *Ibid.*, 0920 (Elizabeth Connery).

54 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0850 (Pierrette Desrosiers, psychologue du travail, Pierrette Desrosiers Psychoaching).

avec quelqu'un qui viole des animaux⁵⁵. » Stewart Skinner abonde dans le même sens : « il existe une petite minorité qui attaque mon intégrité et remet en question ma moralité parce que j'éleve des animaux pour en faire de la nourriture⁵⁶ ». Il admet que cette situation a des répercussions importantes sur sa santé mentale⁵⁷.

Selon certains témoins, les médias sociaux représentent toutefois un outil efficace afin de briser l'isolement dont sont victimes plusieurs agriculteurs. Interagir en ligne permet d'établir des liens avec des pairs et demander de l'aide si nécessaire. Comme l'a mentionné au Comité l'agriculteur Sean Stanford : « J'ai beaucoup appris et tissé de nombreux liens grâce à Internet et aux médias sociaux. Twitter m'a beaucoup aidé à trouver des ressources et à établir des liens avec des amis prêts à m'aider dans les moments difficiles⁵⁸. »

Sean Stanford recommande d'ailleurs que les services Internet soient améliorés dans les régions rurales du Canada : « Des services cellulaires efficaces au Canada rural sont essentiels pour cette raison. Ils facilitent le contact avec le monde extérieur lorsqu'on est isolé; le recours à un téléphone intelligent et à Internet m'a été d'une grande aide⁵⁹. »

Louise Bradley voit d'ailleurs Internet comme une piste de solution afin d'accroître l'accès à des services de santé mentale adaptés aux besoins des agriculteurs, qui sont connus pour travailler de longues heures et avoir peu de temps pour se déplacer pour des rencontres en personne⁶⁰.

Recommandation 3

Compte tenu du grand nombre d'initiatives, d'études et de programmes mis en place par le gouvernement pour combattre la cyberintimidation ainsi que d'autres formes d'intimidation et de coercition à l'endroit des étudiants et des Canadiens vulnérables, le gouvernement devrait travailler avec les agriculteurs et d'autres groupes d'intervenants du secteur agricole afin d'élaborer des campagnes et des stratégies de sensibilisation du

55 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0845 (Andrew Campbell).

56 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0845 (Stewart Skinner).

57 *Ibid.*

58 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0950 (Sean Stanford, agriculteur, à titre personnel).

59 *Ibid.*

60 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 1030 (Louise Bradley, présidente-directrice générale, Commission de la santé mentale du Canada).



public ayant pour but de lutter contre le problème croissant de la cyberintimidation, de l'intimidation et des menaces touchant les travailleurs agricoles du Canada, lequel problème entraîne une hausse significative du niveau de stress. Par ailleurs, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'inclure dans le Code criminel les formes d'intimidation ou de cyberintimidation ciblant des groupes de Canadiens en fonction de leur métier ou de leur lieu de résidence.

Recommandation 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada accélère le déploiement d'une infrastructure d'Internet haute vitesse dans les régions rurales et éloignées du Canada.

C. LES AGRICULTEURS: UN GROUPE À RISQUE PARTICULIER

Les facteurs de stress mentionnés par les témoins et résumés précédemment peuvent se transformer en une profonde détresse lorsqu'ils s'accumulent et persistent. Qui plus est, les agriculteurs représentent un groupe à risque particulier. Le métier d'agriculteur est surtout exercé par des hommes et, comme l'explique Fred Phelps, directeur exécutif de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, « nous savons que les hommes se suicident plus souvent que les femmes au Canada, et qu'ils hésitent davantage à chercher de l'aide et des services⁶¹ ».

Pour Janet Smith, il faut aussi reconnaître que les agriculteurs disposent d'un accès facile à des moyens de mettre fin à leurs jours, « comme les armes à feu, les pesticides et même les renversements de tracteur⁶² ». Elle ajoute que « [n]ous savons malheureusement qu'il y a de nombreux suicides à la ferme qui ne sont pas publiquement désignés comme tels⁶³ ».

De plus, les agriculteurs vivent généralement en régions rurales, moins bien desservies par les services de santé que les régions urbaines. Comme l'expliquait Karen R. Cohen, chef de la direction de la Société canadienne de psychologie, se déplacer en ville afin d'obtenir des soins de santé mentale représente un coût important pour les agriculteurs, et plusieurs considèrent que les bénéfices potentiels n'en valent pas le prix : « Il faut quitter les familles et les réseaux de soutien et perdre des revenus. Pour certains

61 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1 novembre 2018, 0900 (Fred Phelps).

62 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0845 (Janet Smith).

63 *Ibid.*

agriculteurs, éleveurs et producteurs, la recherche de services de santé mentale peut sembler ne pas valoir le coût du rétablissement⁶⁴. » S'absenter ainsi de la ferme peut d'ailleurs représenter une source de stress supplémentaire pour les agriculteurs.

De telles situations amènent certains témoins au constat que le système de santé au Canada a de la difficulté à prendre en compte les contraintes des agriculteurs, surtout en ce qui concerne leurs besoins en matière de santé mentale. Pour Amber Fletcher, le fait que la ligne antistress pour les agriculteurs soit gérée par des intervenants qui sont étrangers au secteur agricole peut être déconcertant pour des agriculteurs qui les approchent afin d'obtenir de l'aide⁶⁵.

D'autres témoins ont mis de l'avant l'impossibilité pour les agriculteurs de prendre du repos à la maison; le foyer familial est souvent, aussi, le lieu de travail et la source du stress. Selon Katy Kamkar, pour pallier ce problème, « il faudrait envisager une thérapie, en personne ou par d'autres moyens comme le traitement par téléphone ou par Internet. Une thérapie de groupe et une collectivité de soutien doivent également être envisagées⁶⁶. » Il est également important de souligner que le manque de soutien est également un problème pour les travailleurs agricoles saisonniers⁶⁷.

« [J]e ne peux pas dire à l'agriculteur de retourner chez lui se reposer. Il est là, et c'est cet endroit qui est la source de son stress ».

Alain d'Amours,
directeur général,
Contact Richelieu-Yamaska,
27 septembre 2018

Un autre problème qui a été évoqué lors de cette étude est le manque de couverture d'assurance pour les agriculteurs en cas de troubles de santé mentale. Selon Marcel Hacault, directeur général de l'Association canadienne de sécurité agricole, « il leur est à

64 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 0950 (Karen R. Cohen).

65 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0920 (Amber Fletcher).

66 *Ibid.*, 1000 (Katy Kamkar).

67 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0855 (Eduardo Huesca).



peu près impossible d'avoir accès à une assurance pouvant les protéger en cas de problèmes de santé mentale⁶⁸ ».

Recommandation 5

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada travaille en partenariat avec les organismes reconnus et accrédités afin de mieux adapter les soins en santé mentale et les couvertures d'assurance aux besoins particuliers des agriculteurs.

68 Chambre des communes, AGRI, [*Témoignages*](#), 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0935 (Marcel Hacault).

LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Le métier d'agriculteur comporte des risques pour la santé. Les risques de blessures et d'accidents en milieu agricole sont bien connus. De nombreux efforts sont déployés afin de prévenir les blessures accidentelles ou mortelles à la ferme. Les témoins reconnaissent l'importance de la santé physique pour que l'agriculteur puisse accomplir ses tâches. Cependant, les témoins rappellent qu'il ne faut pas négliger l'aspect de la santé mentale, car le bien-être autant physique que psychologique du producteur agricole signifie une entreprise en santé qui contribue à l'essor de l'économie canadienne.

Garder l'agriculture en santé, c'est garder l'agriculture dans les affaires. La santé économique de la ferme contribue à la vitalité du rang et à celle de sa municipalité. Les répercussions de la santé économique de l'agriculture familiale se font sentir au-delà des frontières régionales et nationales⁶⁹.

Bien qu'on lève à peine le voile sur les problèmes de santé mentale dans le milieu agricole, de nombreux témoins se réjouissent que la santé mentale fasse partie des priorités de divers organismes communautaires, régionaux, provinciaux et nationaux.

A. SURVOL DES INITIATIVES EXISTANTES

Au Canada, le système de santé est une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer en matière de santé, mais c'est aux provinces qu'il revient de fournir des soins de santé aux Canadiens⁷⁰.

Au cours des dernières années, des initiatives tant au niveau provincial que fédéral pour soutenir les agriculteurs aux prises avec des problèmes de santé mentale ont vu le jour. Le Comité a constaté que chaque province a développé ses propres initiatives et programmes de soutien en santé mentale.

69 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0850 (Maria Labrecque Duchesneau, fondatrice, Au cœur des familles agricoles et Le travailleur de rang, à titre personnel).

70 Gouvernement du Canada, [Le système des soins de santé du Canada](#).



1. Les initiatives régionales et provinciales

Au Québec, Maria Labrecque Duchesneau a fondé, en 2003, l'organisme Au cœur des familles agricoles afin de pallier l'augmentation de cas de détresse chez les agriculteurs et au manque de soutien adapté à la clientèle du milieu agricole. René Beauregard a expliqué que cet organisme emploie des travailleurs de rangs qui interviennent auprès des producteurs agricoles afin de détecter des signes précurseurs de détresse et de suicide⁷¹.

La spécificité de l'organisme Au cœur des familles agricoles est fondée sur le modèle des travailleurs de rue, mais il est adapté à la réalité agricole. Nous avons mis en place un service de « travailleurs de rang », qui font des interventions proactives et préventives. Nous n'attendons pas que les producteurs sollicitent notre aide. Nous nous déplaçons pour aller voir les gens à la ferme. C'est ce qui distingue nos services de ceux offerts par le réseau de la santé du Québec⁷².

Afin de faire connaître les services d'Au cœur des familles agricoles, les travailleurs de rangs exercent des « runs de lait », faisant référence aux camionneurs qui allaient récupérer le lait de ferme en ferme. Les travailleurs de rang effectuent des visites aléatoires à la ferme pour rencontrer les agriculteurs dans l'objectif de détection et de prévention en santé mentale. Ces travailleurs interviennent auprès des agriculteurs en situation de détresse et les accompagnent, dans les limites de leurs connaissances et de leurs compétences, à trouver de l'aide. L'organisme Au cœur des familles agricoles offre aussi un service de répit en hébergeant les agriculteurs qui éprouvent le besoin de se reposer hors de la ferme⁷³.

Dans le but de prévenir le suicide, l'Association québécoise de prévention du suicide en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, a formé des gens qui travaillent auprès des agriculteurs à agir à titre de « sentinelles ». Le rôle des sentinelles consiste à avoir des yeux et des oreilles sur le terrain pour détecter les signaux de détresse⁷⁴. Depuis 2016, plus de 1 200 travailleurs professionnels comme les agronomes, les vétérinaires et les comptables ont été formés pour qu'ils puissent déceler les signes de détresse chez les agriculteurs et les diriger vers les ressources d'aide existantes. Lucie Pelchat, conseillère à la formation de l'Association québécoise de la prévention du

71 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0845 (René Beauregard).

72 *Ibid.*

73 *Ibid.*

74 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 1025 (Ginette Lafleur).

suicide, se réjouit du succès de la formation des sentinelles, mais elle a souligné qu'il demeure important de poursuivre les efforts de formation, car plus de 10 000 professionnels œuvrent auprès des agriculteurs et pourraient devenir des « sentinelles⁷⁵ ».

Recommandation 6

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada investisse dans la formation des partenaires d'affaires et autres intervenants qui œuvrent auprès des agriculteurs afin de mieux déceler les signes de détresse et de troubles psychologiques et de les aiguiller vers les ressources d'aide.

Recommandation 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada contribue à renforcer les capacités en matière de sensibilisation et de prévention en santé mentale afin que les futurs agriculteurs soient informés des défis auxquels ils pourraient être confrontés.

En Saskatchewan, Lesley Kelly, une agricultrice de la région, a tout récemment co-fondé l'organisme Do More Agriculture Foundation. Cet organisme pancanadien sans but lucratif a pour but de sensibiliser la population aux problèmes de santé mentale dans le secteur agricole. L'organisme encourage aussi la lutte contre la stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale et fournit aux agriculteurs le soutien et les ressources dont ils ont besoin. L'organisme « a trois grands objectifs: sensibiliser, renforcer la communauté et soutenir la recherche⁷⁶ ».

Bien que les initiatives de l'organisme Do More Agriculture Foundation n'ont été mises sur pied que l'an passé, les problèmes auxquels sont confrontés les producteurs agricoles et les familles vivant en régions rurales sont reconnus depuis 1989 par le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan. C'est pourquoi le ministère provincial a mobilisé les ressources humaines et financières pour la mise en œuvre d'une ligne antistress pour les agriculteurs et les gens en milieu rural. La nature des appels est fort variée : problèmes de santé mentale, stress, dépression, idées suicidaires, conflits familiaux, conflits entre adolescents et parents, problèmes de santé chez les aînés,

75 *Ibid.*, 1025 (Lucie Pelchat, conseillère à la formation, Association québécoise de la prévention du suicide, Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie).

76 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0855 (Devyn Brook, gestionnaire de communauté, Do More Agriculture Foundation, Issues Ink).



violence et négligence, problèmes relationnels, problèmes parentaux, dépendances, problèmes de jeu, alcoolisme et toxicomanie⁷⁷.

En 2012, la ligne antistress a été confiée à Mobile Crisis Services, qui offre un numéro sans frais que les agriculteurs et leur famille en région rurale peuvent composer pour obtenir de façon confidentielle du soutien sous forme de counselling, de l'information et des services d'aiguillage en cas de crise⁷⁸.

Des initiatives similaires de service d'aide téléphonique ont été mises en place au Manitoba. L'agence Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services, offre des services gratuits de soutien d'écoute téléphonique et en ligne aux agriculteurs et aux Manitobains des régions rurales et nordiques depuis 2000. Pour ce qui est des services offerts aux agriculteurs, l'agence « emploie exclusivement des conseillers ayant un bagage agricole⁷⁹ ».

Tous les membres du personnel ont des antécédents professionnels à la fois en matière de counselling et d'agriculture. Nous menons également des initiatives de sensibilisation et de rayonnement en plus d'offrir un programme de formation de bénévoles et un groupe mensuel de soutien pour le deuil consécutif à un suicide⁸⁰.

Janet Smith, gestionnaire de programme de l'agence Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services, a mentionné que les services de l'agence gagnaient en popularité au point où les gens à l'extérieur de la province manitobaine se demandaient comment ils pouvaient accéder à leurs services. Étant donné que le financement provient du ministère de la Santé provincial, les services sont offerts uniquement aux Manitobains. Janet Smith a expliqué au Comité que les besoins de soutien en santé mentale existent partout au pays et souhaite obtenir les ressources nécessaires pour le combler⁸¹.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la fédération agricole de la province, en partenariat avec le ministère provincial de l'Agriculture, a mis en œuvre un programme d'aide aux agriculteurs (Farmer assistance programme, FAP) en 2004. Ce programme a été créé à la suite de détection de maladie dans les cultures de pommes de terre et de l'encéphalopathie spongiforme bovine qui a frappé le secteur de l'élevage bovin. Cette situation a été une source majeure de stress pour les agriculteurs, car ils n'avaient plus

77 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0950 (John McFadyen, directeur exécutif, Mobile Crisis Services).

78 *Ibid.*

79 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0850 (Kim Hyndman-Moffat, conseillère, Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services).

80 *Ibid.*, 0845 (Janet Smith).

81 *Ibid.*, 0900.

accès aux marchés. À la suite de ces événements, un nombre important d'agriculteurs et des membres de leurs familles ont demandé des services de suivi et de soutien. Le FAP est « conçu pour aider à régler les problèmes qui ont une incidence sur la santé mentale et le bien-être, le programme offre des séances confidentielles avec un conseiller professionnel⁸² ».

Le Comité a également pris connaissance de l'existence des initiatives et programmes entrepris par divers groupes de producteurs agricoles et d'organismes spécialisés en santé mentale. L'année dernière, la Fédération canadienne de l'agriculture a organisé un symposium sur la santé mentale dans le but de dresser un portrait de la situation du bien-être des agriculteurs ainsi que d'examiner les efforts et mesures actuellement en cours pour les agriculteurs⁸³.

L'Association canadienne pour la santé mentale, une organisation pancanadienne, a lancé le programme intitulé *Je ne me reconnais pas*, pour favoriser le bien-être psychologique en milieu de travail⁸⁴. Quant à la Commission de la santé du Canada, elle a lancé un projet communautaire sur la prévention du suicide : *Enraciner l'espoir*. Ce projet comporte des volets bien précis dont la formation des intervenants, le soutien spécialisé comme le soutien par les pairs et les groupes d'entraide, la sensibilisation et la recherche. Le projet permettra, entre autres, d'améliorer les soins en matière de santé mentale et de mener des interventions de prévention adaptées au contexte locale⁸⁵.

Le Comité a pu entendre parler de différents programmes et services en santé mentale destinés aux agriculteurs de toutes les régions du pays. Il s'agit notamment des excellents efforts de sensibilisation de Do More Ag, des recherches menées à l'Université de Guelph sur la santé mentale des agriculteurs et de la formation qui sera bientôt offerte en la matière, et des programmes de soutien par les pairs mis en place au Québec. Bien que tous ces programmes soient fort intéressants, nous en sommes encore au Canada à une mosaïque disparate de services en santé mentale axés sur l'agriculture, particulièrement en ce qui a trait aux services directs⁸⁶.

82 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 0955 (Mary Robinson).

83 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0945 (Ron Bonnett, président, Fédération canadienne de l'agriculture).

84 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0900 (Patrick Smith).

85 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0950 (Louise Bradley).

86 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0850 (Kim Hyndman-Moffat).



2. Les initiatives du gouvernement fédéral

Les responsabilités du gouvernement canadien dans les services de santé comprennent, entre autres, le financement des initiatives visant la promotion de la santé mentale, l'accès aux services de soins de santé et la prestation de ces services dans tout le pays. Il fournit également des services de soins de santé à des groupes particuliers tels que les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, des Inuits, des Forces canadiennes, des anciens combattants, des détenus dans un pénitencier fédéral et certains groupes de demandeurs d'asile⁸⁷.

En 2006, une étude d'envergure sur la santé mentale et la toxicomanie a été menée pour la toute première fois à l'échelle nationale par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. À la suite des recommandations formulées dans le rapport sénatorial intitulé [De l'ombre à la lumière : la transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada](#), le gouvernement fédéral a créé la Commission de la santé mentale du Canada en 2007⁸⁸. Afin d'appuyer cet organisme dont le mandat consiste à jouer un rôle catalyseur dans l'amélioration du système de soins de santé mentale, le gouvernement fédéral a injecté 130 millions de dollars en investissement sur dix ans⁸⁹.

Les différents paliers gouvernementaux considèrent que la santé mentale est une priorité et mènent des initiatives pour améliorer la santé mentale et le bien-être dans le secteur agricole.

Bien que la santé soit de compétence provinciale, le gouvernement fédéral est résolu à travailler avec les provinces ainsi qu'avec les partenaires de l'industrie pour soutenir la santé mentale des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs. À titre d'exemple, dans le budget de 2017, le gouvernement a prévu une attribution de 5 milliards de dollars sur 10 ans aux provinces et territoires afin d'améliorer l'accès à des services en santé mentale et en matière de toxicomanie⁹⁰.

Le 20 novembre 2018, le gouvernement du Canada a annoncé son soutien aux efforts déployés pour améliorer le bien-être mental et physique des agriculteurs et autres travailleurs du secteur agricole. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a

87 Gouvernement du Canada, [Système de soins de santé du Canada](#).

88 La Commission de la santé mentale du Canada, [À propos de nous](#).

89 Gouvernement du Canada, [Aperçu des initiatives fédérales en matière de prévention du suicide](#).

90 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 13 juin 2018, 1630 (Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire).

mandaté Financement agricole Canada (FAC) pour mettre sur pied des ressources afin d'aider les agriculteurs aux prises avec des troubles de santé mentale. En collaboration avec le Conseil des 4-H et des partenaires de l'industrie, FAC travaille à élaborer un programme national pour favoriser la santé mentale et physique des jeunes des 4-H⁹¹. FAC s'est également associé avec Gestion agricole du Canada « dans le but d'explorer le lien entre les pratiques de gestion d'entreprise et la santé mentale⁹² ».

En novembre 2018, en collaboration avec des spécialistes en santé mentale, FAC a produit et distribué un document intitulé *Cultiver la résilience* qui vise à promouvoir la santé mentale en agriculture. FAC a aussi produit « des messages d'intérêt public destinés à la presse écrite et à la radio qui visent à aiguiller les gens vers des ressources accessibles en cas de besoin⁹³ ». En plus de ses récentes initiatives en matière de santé mentale, FAC a fait part au Comité qu'il gère aussi le fonds AgriUrgences qui viennent en aide aux clients aux prises avec des difficultés de différentes natures.

Dans les périodes de crise, nous venons en aide à nos clients grâce au fonds AgriUrgences de FAC, qui les aide à passer au travers de catastrophes comme des inondations ou des tornades, des incendies d'étable ou de maison, le décès d'un client ou d'un membre de la famille, des accidents agricoles ou des maladies graves. Au cours de notre dernier exercice financier, nous avons aidé 287 clients ayant vécu une crise⁹⁴.

En vertu du [Partenariat canadien pour l'agriculture](#) (PCA), les programmes de gestion des risques (GRE) à frais partagés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visent à aider les agriculteurs à gérer les risques liés à la volatilité des marchés et aux aléas climatiques. Les témoins ont indiqué que ces programmes offrent un filet de sécurité du revenu aux producteurs agricoles. De plus, « les programmes exclusivement fédéraux offrent suffisamment de souplesse pour appuyer les activités ou les projets liés à la santé mentale qui nous sont proposés par d'autres partenaires » a expliqué Tom Rosser⁹⁵. Il a rappelé au Comité que le gouvernement fédéral prévoit un budget d'un milliard sur cinq ans pour ces programmes⁹⁶.

91 Gouvernement du Canada, [Le gouvernement du Canada soutient les efforts consentis pour améliorer le bien-être mental et physique des producteurs et autres dans le secteur de l'agriculture](#), 20 novembre 2018.

92 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 29 janvier 2019, 1115 (Michael Hoffort, président-directeur général, Financement agricole Canada).

93 *Ibid.*, 1110.

94 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 13 juin 2018, 1625 (Michael Hoffort).

95 *Ibid.*, 1645 (Tom Rosser).

96 *Ibid.*, 1705.



Dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux à frais partagés du Partenariat canadien pour l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, appuie des mesures auxquelles les provinces peuvent recourir pour s'attaquer aux problèmes qui créent des obstacles et du stress pour les producteurs. Les provinces peuvent également utiliser l'aide financière de ces programmes pour appuyer directement des initiatives en matière de santé mentale dans le secteur, notamment les lignes d'aide aux victimes de stress en agriculture et le counselling en cas de crise pour les personnes, les jeunes et les familles qui vivent à la ferme⁹⁷.

B. LES LIMITES AU SOUTIEN ACTUEL

Malgré plusieurs initiatives et programmes élaborés par diverses organisations pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale dans le secteur agricole et en milieu rural, les témoins ont affirmé que l'accès aux services des soins demeure difficile en raison de leurs coûts et de leur éloignement. Parmi les limites au soutien en santé mentale, les témoins ont également évoqué l'accessibilité restreinte aux soins et le manque de ressources financières, une méconnaissance des spécificités agricoles par le milieu médical ainsi que l'absence de mandat clair du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en ce qui concerne la santé mentale.

1. Absence de mandat clair d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en lien avec la santé mentale

Les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire reconnaissent que leur institution n'a pas de mandat clair et spécifique pour le secteur agricole en matière de santé mentale, bien qu'elle soit responsable de nombreux dossiers agricoles. Selon Tom Rosser, dans le cadre du PCA, il existe toutefois des programmes qui appuient les projets liés à la santé mentale :

C'est vrai que nous n'avons pas de mandat formel en ce qui a trait à la santé mentale. Nous avons quand même des programmes et un mandat visant à soutenir le bien-être du secteur agricole au Canada. Depuis longtemps, nous avons des programmes d'aide pour ce qui est du financement, de la chute des prix, des problèmes liés à la sécheresse et j'en passe. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, nous avons aussi une certaine flexibilité relativement aux programmes que nous gérons pour soutenir les différents secteurs afin de refléter leurs priorités. De plus en plus, les intervenants et l'industrie disent que la santé mentale est une priorité. Cette flexibilité nous permet de refléter cela au moyen du financement de nos programmes⁹⁸.

97 *ibid.*, 1630.

98 *ibid.*, 1705.

2. L'accessibilité restreinte aux soins en santé mentale et le manque de ressources

Les témoins ont avoué que l'un des principaux problèmes du système de santé est l'accès aux soins en santé mentale. Louise Bradley a apporté une précision en soulignant que : « le manque d'accès aux services est un problème énorme pour toutes les collectivités agricoles au Canada, mais surtout pour les milieux ruraux⁹⁹ ». En effet, l'accès à un traitement efficace et abordable pour les problèmes de toxicomanie est souvent restreint dans les régions rurales a ajouté Keith Currie de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario¹⁰⁰. Karen R. Cohen a expliqué que les services de professionnels en santé mentale sont rares en régions rurales. De fait, « le ratio par habitant de tous les fournisseurs de soins de santé est moins élevé en milieu rural qu'en milieu urbain¹⁰¹ ».

La tendance veut que les médecins et les assistants, les laboratoires médicaux et les centres d'urgence s'installent dans les grands centres. Nous n'y avons pas facilement accès. Un agriculteur qui souffre de problèmes de santé mentale doit se déplacer très loin pour se rendre dans un grand centre et cela exerce des pressions supplémentaires sur sa ferme¹⁰².

En plus de l'accès restreint aux soins en santé mentale dans les régions rurales, les témoins ont mentionné que les obstacles au soutien en santé mentale portent sur la nécessité de s'absenter du travail et de parcourir de longue distance pour recevoir les traitements psychologiques. De plus, la liste d'attente est très longue avant d'obtenir les soins nécessaires.

En 2012, un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé qui portait sur les régions rurales et éloignées du Canada a révélé que parmi 11 pays, c'est au Canada qu'on attend le plus longtemps pour obtenir des soins. Depuis, les conditions n'ont fait qu'empirer. La Commission de la santé mentale du Canada a d'ailleurs cerné des maux directement liés à ces temps d'attente. Compte tenu des graves difficultés pour la santé mentale que l'on peut attribuer à cette activité instable, imprévisible et accompagnée

99 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 1015 (Louise Bradley).

100 *Ibid.*, 0850 (Keith Currie).

101 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 0950 (Karen R. Cohen).

102 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 1010 (Ray Orb, président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities).



de dettes énormes qu'est l'agriculture, les temps d'attente peuvent être d'autant plus dommageables¹⁰³.

Pour éviter ces dommages, les témoins ont insisté sur l'importance de la prise en charge rapide des personnes qui ont des troubles mentaux. Il faut également fournir les services nécessaires tôt dans le processus des soins¹⁰⁴.

Paul Glenn a fait remarquer que les services de soins de santé mentale sont des services que les particuliers doivent payer. Or, les agriculteurs vont choisir d'investir dans leur entreprise plutôt qu'en eux-mêmes¹⁰⁵. Sean Stanford partage cet avis en soulignant que les services d'un psychologue ou d'un thérapeute coûtent cher et constituent un obstacle à l'accès au soutien actuel en santé mentale¹⁰⁶. Le fait de payer pour les services de soins psychologiques n'a pas beaucoup d'attrait pour les agriculteurs. C'est pourquoi divers organismes de soutien aux agriculteurs leur offrent des services gratuits. Cependant, la difficulté à trouver du financement pour poursuivre leurs activités pose un véritable défi pour les organisations de soutien en santé mentale¹⁰⁷.

Le principal problème que nous avons en ce qui concerne les sentinelles et le réseau de travailleurs de rang qui a été implanté au Québec, c'est la précarité du financement. Pourtant, cette formule fonctionne. Les travailleurs de rang ont une formation en intervention, en plus d'avoir une connaissance de l'agriculture. Les deux vont de pair, car la connaissance de l'agriculture facilite énormément le lien de confiance avec les agriculteurs. Cette formule fonctionne et j'y crois, mais nous sommes toujours à la recherche de financement. C'est le nerf de la guerre¹⁰⁸.

Recommandation 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada en partenariat avec ses homologues provinciaux et territoriaux soutienne financièrement les activités des

103 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} novembre 2018, 0900 (Fred Phelps).

104 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 1030 (Ginette Lafleur).

105 *Ibid.*, 0945 (Paul Glenn, ancien président, Table pancanadienne de la relève agricole).

106 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 1010 (Sean Stanford).

107 *Ibid.*, 0930 (René Beauregard).

108 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 1025 (Ginette Lafleur).

organismes reconnus et accrédités venant en aide aux agriculteurs et leur famille en matière de santé mentale.

3. Méconnaissance de la part du milieu médical des spécificités agricoles

Un grand nombre de témoins ont informé le Comité qu'il ne suffit pas seulement d'avoir accès aux soins en santé mentale, il faut aussi que les soins soient adaptés au contexte agricole. Les témoins ont affirmé que les professionnels en santé mentale connaissent peu la réalité du secteur agricole. Elizabeth Connery a dit : « être agriculteur n'est pas un métier, c'est une façon d'être¹⁰⁹ ». Alain d'Amours, directeur général de Contact Richelieu-Yamaska, a ajouté :

C'est un métier à part, c'est un monde à part. C'est cela qu'il faut comprendre. C'est cela qu'il faut que la population comprenne. C'est cela qu'il faut que le système de santé comprenne. C'est au système de s'ajuster aux agriculteurs, et non l'inverse¹¹⁰.

Lesley Kelly a noté que les soins en santé mentale comportent une lacune, car il est très difficile de trouver des ressources spécialisées en agriculture¹¹¹. Afin d'apporter des soins adéquats aux agriculteurs, les témoins estiment qu'il est nécessaire pour les intervenants en santé mentale de connaître le milieu agricole et sa réalité. D'ailleurs, les recherches de l'Association canadienne de sécurité agricole et l'Université de Guelph sont parvenues aux mêmes conclusions.

Les recherches menées par l'Association canadienne de sécurité agricole en 2005 et l'Université de Guelph en 2016 ont conclu que lorsqu'un agriculteur demande de l'aide, il est essentiel qu'il puisse parler à une personne qui connaît bien l'agriculture¹¹².

Pierrette Desrosiers a expliqué qu'un agriculteur peut décider d'abandonner le processus de soins et de cesser de consulter s'il sent que les professionnels de la santé ne comprennent pas les réalités agricoles et les difficultés qu'il est en train de

109 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0850 (Elizabeth Connery).

110 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 850 (Alain d'Amours).

111 *Ibid.*, 1040 (Lesley Kelly).

112 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0850 (Kim Hyndman-Moffat).



traverser¹¹³. Plusieurs témoins ont indiqué que le lien de confiance solide se tisse rapidement entre l'agriculteur et l'intervenant lorsque ce dernier comprend bien les besoins et les enjeux des agriculteurs. Sean Stanford, un agriculteur du sud de l'Alberta, a mentionné que : « très souvent, les seuls qui nous comprennent sont les autres producteurs agricoles¹¹⁴ ». Un grand nombre de témoins ont cité le soutien par les pairs comme étant un facteur important de rétablissement.

Bob Guest, président du Registre du conseil canadien des agriculteurs handicapés, a déclaré que le stress et les difficultés que vivent les agriculteurs et leur famille s'accroissent considérablement lorsqu'ils doivent composer à la fois avec les éléments psychologiques et physiques des invalidités¹¹⁵. Selon Bob Guest, plus l'intervention s'effectue tôt, plus les possibilités de reprendre le travail à la ferme sont grandes¹¹⁶. Connaître la réalité de l'autre et rencontrer un agriculteur vivant la même situation peut s'avérer utile dans la démarche de soins en santé mentale.

Nous sommes la seule organisation nationale qui travaille auprès des agriculteurs et des éleveurs handicapés. Notre organisation est composée de bénévoles handicapés déterminés à aider d'autres agriculteurs handicapés eux aussi. Nos bénévoles ont eux-mêmes été confrontés à des défis, mais ils prennent le temps de travailler sans relâche auprès d'autres personnes¹¹⁷.

113 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 0930 (Pierrette Desrosiers).

114 *Ibid.*, 1010 (Sean Stanford).

115 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0845 (Bob Guest, président, Registre du conseil canadien des agriculteurs handicapés).

116 *Ibid.*, 0915.

117 *Ibid.*, 0845.

DES PISTES DE SOLUTIONS

Un long chemin reste encore à parcourir avant que les problèmes de santé mentale auxquels font face les agriculteurs soient adéquatement pris en charge et que leurs causes soient limitées. Toutefois, le Comité a pu entendre un certain nombre de propositions qui pourraient être mises en place à l'échelle du pays dès maintenant afin d'atténuer ces problèmes.

A. COORDONNER LES INITIATIVES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Plusieurs témoins ont mentionné le besoin de coordonner à l'échelle nationale les différentes initiatives existantes en matière de santé mentale des agriculteurs.

Le désir d'une ressource nationale, d'accès facile pour tous les agriculteurs et leur réseau d'écoute est profond. Cette ressource éviterait les répétitions inutiles et elle maximiserait les ressources. Sa simplicité d'emploi et son accessibilité sont essentielles si on espère la faire connaître et en rendre l'emploi non stressant. Un service national devrait être librement accessible à tous les joueurs du secteur agricole et, également, à leurs réseaux d'écoute¹¹⁸.

Andria Jones-Bitton a notamment déploré l'absence de stratégie nationale pour les agriculteurs. Selon elle, le chevauchement des initiatives est problématique et elle propose la mise en place d'un « réseau canadien pour la santé mentale des agriculteurs¹¹⁹ ». Ron Bonnett a appuyé cette idée, en ajoutant qu'un tel réseau devrait veiller à ce que des études concrètes soient entreprises pour concevoir des mécanismes d'appui efficaces¹²⁰. De son côté, Heather Watson mentionnait que la mise en place préalable d'une table ronde permettrait d'évaluer les besoins en réunissant tous les intervenants concernés afin de déterminer les ressources existantes et les besoins¹²¹.

Quels objectifs spécifiques devraient être poursuivis par une telle initiative nationale? Inciter le développement de programmes sur la santé mentale et la résilience serait l'une des premières cibles à atteindre selon Ron Bonnett. Il a également suggéré

118 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018, 0940 (Mary Ann Doré, chef d'équipe, Service en ligne, Ag Women's Network).

119 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0900 (Andria Jones Bitton).

120 *Ibid.*, 0950 (Ron Bonnett).

121 Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 29 janvier 2019, 1155 (Heather Watson).



d'étudier la pertinence d'étendre à l'échelle nationale certains programmes existants, tels que le programme [Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — Déclinaison agricole](#) au Québec, ou les services de conseils en matière de santé mentale de l'organisme Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services counselling services¹²². Pour Louise Bradley, la formation à distance sur la santé mentale offerte en ligne par l'Institut des familles solides constitue aussi une ressource qui gagnerait à être étendue au niveau national¹²³.

Andria Jones-Bitton a précisé que la recherche et le développement de programmes de formation et de sensibilisation aux problèmes de santé mentale devraient être mis en place dans le cadre d'une telle stratégie et qu'ils devraient être fondés sur des données probantes. Coordonner ces ressources dans le cadre d'un réseau national permettrait de développer les synergies entre le milieu agricole et le milieu académique.

Des recherches menées de concert avec les intéressés permettraient de recueillir les éléments pratiques dont les agriculteurs voudraient actuellement pouvoir disposer, et de mettre en place des programmes de formation d'une réelle utilité. Cela nous aiderait à instituer, dans les collèges d'agriculture et de médecine vétérinaire, des programmes de formation au bien-être. Nous pourrions ainsi initier les agriculteurs dès le départ. Mais il nous faut, pour cela, mettre en place dans l'ensemble du pays un réseau transdisciplinaire, et réunir les connaissances propres à l'agriculture, coordonnées par des gens qui connaissent le domaine. Nous pourrions ainsi conforter la situation de nos agriculteurs, consolider l'ensemble du secteur et favoriser son développement et son évolution¹²⁴.

Enfin, pour Chris van den Heuvel, une telle initiative devrait également avoir pour but d'initier les professionnels de la santé mentale aux circonstances uniques du milieu agricole¹²⁵. Pour Keith Currie, ces efforts de formation et de promotion devraient cibler tous les intervenants du secteur qui sont en contact avec les producteurs, notamment « les fournisseurs d'intrants agricoles, les conseillers agricoles et les inspecteurs

122 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 1010 (Ron Bonnett).

123 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0950 (Louise Bradley).

124 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0855 (Andria Jones-Bitton).

125 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} novembre 2018, 0915 (Chris van den Heuvel).

gouvernementaux¹²⁶ ». Certains témoins ont souligné que les procédures d'inspections menées par les agences gouvernementales peuvent être la source d'un stress important.

L'année dernière a été extrêmement stressante: nous avons survécu à deux tornades, qui ont frappé quatre de nos neuf fermes. Je me suis fracturé un genou en juin, et j'espère être rétabli d'ici le mois de janvier. Mais le pire dans tout cela a été la vérification de l'intégrité faite par Emploi et Développement social Canada¹²⁷.

Recommandation 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada veille à coordonner les différents efforts de recherche et de prévention visant la santé mentale des agriculteurs à l'échelle nationale.

Les lignes d'écoute téléphonique font aussi partie des initiatives qui pourraient être coordonnées à l'échelle nationale. Pour Janet Smith, une ligne pourrait être ouverte dans chaque province ou une ligne centralisée pourrait être mise en place à l'échelle nationale dans les deux langues officielles pour tenir compte de la diversité linguistique du pays¹²⁸. Karen R. Cohen a évoqué de son côté la mise en place de services de santé mentale offerts par voie électronique et dont l'efficacité aurait été démontrée pour le traitement de certains troubles mentaux comme la dépression, l'anxiété sociale, le stress post-traumatique et les troubles de l'alimentation. Les services de thérapie cognitivo-comportementale par Internet offerts par l'Université de Regina en Saskatchewan constitueraient, selon elle, un exemple éloquent de l'efficacité de cette méthode, notamment pour rejoindre les personnes habitant dans les zones rurales¹²⁹.

Recommandation 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada facilite, coordonne et fasse la promotion des services téléphoniques et électroniques d'assistance en santé mentale destinés aux agriculteurs et aux Canadiens vivant dans des régions rurales.

Lisa Ashworth a noté toutefois que la mise en place de services de santé mentale par Internet nécessite au préalable de s'assurer qu'il y ait assez de personnes formées en

126 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 16 octobre 2018, 0850 (Keith Currie).

127 *Ibid.*, 0955 (Murray Porteous).

128 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0900 (Janet Smith).

129 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 0950 (Karen R. Cohen).



premiers soins de santé mentale pour assurer ces services, mais aussi que la population ait un accès fiable à l'Internet à haute vitesse¹³⁰. De son côté, Ron Bonnett a suggéré que les services électroniques doivent être développés en supplément des autres initiatives et ne pas remplacer les interactions humaines qu'impliquent une discussion téléphonique ou du soutien individuel en face à face¹³¹.

B. METTRE EN PLACE DE NOUVELLES RESSOURCES

De nombreux témoins ont évoqué le besoin de valoriser le métier d'agriculteur à l'échelle nationale afin d'améliorer la compréhension et la confiance du public envers le secteur agricole. Ainsi, Mehgin Reynolds, a recommandé la mise en place de programmes de sensibilisation dans les établissements scolaires de concert avec le gouvernement afin que ceux-ci soient compatibles avec les programmes scolaires¹³². Pierrette Desrosiers, a ajouté souhaiter que tous les enfants aient l'occasion de visiter une ferme au moins une fois dans leur scolarité¹³³. Au Québec, afin de sensibiliser les gens aux activités agricoles, l'Union des producteurs agricoles organise annuellement des événements de portes ouvertes sur les fermes en appliquant rigoureusement des mesures de biosécurité lors de ces événements¹³⁴. Plus généralement, Philippe Roy a indiqué la nécessité d'avoir des programmes qui permettent de « créer des ponts entre les Canadiens et les agriculteurs » alors que les premiers ne sont pas toujours conscients des réalités de ce milieu.

Il pourrait y avoir des activités de valorisation de l'agriculture. Il faut créer un pont entre les Canadiens et les agriculteurs. À la campagne, les agriculteurs ont l'impression de déranger les gens sur la route lorsqu'ils circulent en tracteur, par exemple quand une personne en vacances les suit dans sa voiture décapotable. Cette personne est en vacances, mais l'agriculteur, lui, travaille. Ce genre de situation suscite de la colère chez les agriculteurs.

130 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0850 (Lisa Ashworth).

131 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 1035 (Ron Bonnett).

132 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018, 1005 (Mehgin Reynolds).

133 *Ibid.*, 0910 (Pierrette Desrosiers).

134 Holstein Québec, [Qu'est-ce que la Biosécurité?](#)

Il faut reconnaître cela. Quelque chose, là-dedans, relève de la civilité, mais il y a aussi un aspect politique. En effet, il faut s'assurer que les organismes gouvernementaux mettent en valeur le travail des producteurs agricoles¹³⁵.

Des ponts sont également à bâtir entre certains acteurs du milieu agricole qui se comprennent mal. Par exemple, Eduardo Huesca a évoqué le manque de compréhension mutuelle entre les agriculteurs et les travailleurs saisonniers étrangers qu'ils embauchent régulièrement. Les employeurs sont parfois peu conscients des pressions qui affectent les travailleurs étrangers alors que ces derniers ont parfois une image biaisée des agriculteurs en raison du statut privilégié dont jouissent les propriétaires terriens dans certains pays en développement. Selon lui, le gouvernement fédéral devrait donc mettre en place des programmes de sensibilisation à l'intention tant des employeurs que des travailleurs temporaires étrangers, de cette manière « il pourrait y avoir un peu d'espace dans la relation pour une certaine empathie réciproque¹³⁶ ».

Pour Maria Labrecque Duchesneau, la relation entre les agriculteurs et leurs fournisseurs d'intrants est asymétrique et elle doit être rééquilibrée. Elle a suggéré pour cela de mettre en place un service d'Ombudsman destiné à assister les producteurs dans leurs litiges avec leurs partenaires de l'industrie :

Un grand nombre de producteurs m'ont fait part de leur frustration face à des litiges devenus lettre morte parce que les frais pour les services d'un avocat étaient beaucoup trop élevés et que le processus était beaucoup trop long. Vu cette absence de justice, les gens du monde des affaires agricoles savent parfaitement que les producteurs agricoles n'entameront aucun recours. Sans la présence d'un ombudsman en agriculture, qui agira comme négociateur, notre situation sera comme celle de David contre Goliath¹³⁷.

Des engagements financiers de la part du gouvernement sont également attendus de certains témoins. Une augmentation du budget fédéral consacré à l'agriculture pourrait contribuer à réduire les facteurs de stress auxquels sont confrontés les agriculteurs, selon Chris van den Heuvel. Plus précisément il a recommandé une augmentation des fonds alloués à la gestion des risques dans le cadre du Partenariat Canadien pour l'agriculture. Ce soutien accru est indispensable selon lui, pour réconcilier les objectifs d'amélioration de la santé mentale et les cibles de croissances des exportations telles

135 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 25 octobre 2018, 0925 (Philippe Roy, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, Réseau Masculinités et Société, Université Laval).

136 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 30 octobre 2018, 0930 (Eduardo Huesca).

137 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 18 octobre 2018, 0855 (Maria Labrecque Duchesneau).



que ceux fixés par la [Table sur l'agroalimentaire de stratégie économique](#) qui exigent des investissements et des prises de risque important de la part des agriculteurs¹³⁸.

Amber Fletcher avance que s'attaquer aux causes profondes des problèmes de santé mentale des agriculteurs exige d'apporter un soutien économique fort au secteur, notamment en ce qui a trait à la stabilité des marchés, aux revenus et aux coûts des intrants¹³⁹. L'Union des producteurs agricoles (UPA), dans un mémoire déposé au Comité, abonde dans ce sens et dresse une liste de recommandations qui visent à résoudre certains problèmes socioéconomiques afin de « limiter les situations de crises », qui sont responsables des problèmes de santé mentale. Parmi ces recommandations, l'UPA propose notamment la mise en place de « programmes facilitant le transfert de ferme intergénérationnel » et la mise en place d'un « programme de gestion des risques adapté » pour contrer les problèmes économiques politiques ou climatiques que pourraient rencontrer les agriculteurs¹⁴⁰.

Au niveau du système de santé, Fred Phelps s'est indigné que les services de santé mentale offerts par des travailleurs sociaux, des psychologues et d'autres professionnels autorisés ne soient pas couverts par le système public. Il en résulte un problème d'accès aux soins où, selon lui, « seuls ceux qui ont les moyens de payer de leur poche ou de cotiser à un régime privé d'assurance-emploi puissent bénéficier de services de santé mentale¹⁴¹ ». Il a ainsi recommandé que le gouvernement fédéral alloue « une enveloppe destinée à la santé mentale » parmi le financement octroyé aux provinces pour financer leurs systèmes de santé respectifs¹⁴². Enfin, pour que le système de santé tienne davantage compte des réalités du milieu agricole, Pierre-Nicolas Girard, a proposé qu'un volet « agriculture » soit créé à l'Association canadienne pour la santé mentale¹⁴³.

138 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} novembre 2018, 0935 (Chris van den Heuvel).

139 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 23 octobre 2018, 0850 (Amber Fletcher).

140 L'Union des producteurs agricoles, [Étude sur les défis auxquels sont confrontés les fermiers, les éleveurs et les producteurs en matière de santé mentale](#), 3 octobre 2018.

141 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} novembre 2018, 0900 (Fred Phelps).

142 *Ibid.*, 0925.

143 Chambre des communes, AGRI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018, 0845 (Pierre-Nicolas Girard).

CONCLUSION

Longtemps un sujet ignoré, la santé mentale des agriculteurs représente un enjeu préoccupant. Plusieurs intervenants du milieu agricole ont mentionné que les dimensions humaines de l'agriculture sont encore peu considérées comparativement aux dimensions économiques et financières. Il faut toutefois souligner que de nombreuses initiatives de sensibilisation et d'intervention ont émergé pour contrer les problèmes de santé mentale dans le secteur agricole et rural. En somme, « le Canada ne peut s'attendre à ce que son secteur agricole se développe s'il n'investit pas dans le bien-être fondamental des agriculteurs¹⁴⁴ ».

144 Chambre des communes, AGRI, [*Témoignages*](#), 1^{re} session, 42^e législature, 22 novembre 2018, 1000 (Mary Robinson).

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Tom Rosser, sous-ministre adjoint Direction générale des politiques stratégiques	2018/06/13	101
Financement agricole Canada Michael Hoffort, président-directeur général	2018/06/13	101
Fédération canadienne de l'agriculture Ron Bonnett, président	2018/09/27	107
Contact Richelieu-Yamaska Alain d'Amours, directeur général	2018/09/27	107
Do More Agriculture Foundation Lesley Kelly, cofondatrice	2018/09/27	107
Groupe Leader Plus inc. Pierre Beaulieu, président-directeur général Agriculture	2018/09/27	107
Union des producteurs agricoles Martin Caron, premier vice-président Pierre-Nicolas Girard, consultant en santé psychologique	2018/09/27	107
University of Guelph Andria Jones-Bitton, professeure agrégée Ontario Veterinary College	2018/09/27	107
À titre personnel Sean Stanford, agriculteur	2018/10/02	108

Organismes et individus	Date	Réunion
Au coeur des familles agricoles René Beauregard, directeur général Nancy Langevin, intervenante Le travailleur de rang	2018/10/02	108
LPG Farms Mehgin Reynolds, propriétaire exploitant	2018/10/02	108
Pierrette Desrosiers Psychoaching Pierrette Desrosiers, psychologue du travail	2018/10/02	108
Ag Women`s Network Mary Ann Doré, chef d'équipe Service en ligne	2018/10/04	109
Association canadienne de sécurité agricole Marcel Hacault, directeur général	2018/10/04	109
Conseil canadien de l'horticulture Elizabeth Connery, présidente Comité de la main d'œuvre Rebecca Lee, directrice générale	2018/10/04	109
Ontario Sheep Farmers Jennifer MacTavish, directrice générale	2018/10/04	109
À titre personnel Andrew Campbell, partenaire Bellson Farms Murray Porteous, ancien président, comité de la main d'œuvre, Conseil canadien de l'horticulture et vice-président Lingwood Farms Limited	2018/10/16	110
Gestion agricole du Canada Heather Watson, directrice générale	2018/10/16	110
Commission de la santé mentale du Canada Louise Bradley, présidente-directrice générale	2018/10/16	110
Fédération de l'agriculture de l'Ontario Keith Currie, président Peter Sykanda, analyste des politiques agricoles	2018/10/16	110

Organismes et individus	Date	Réunion
Saskatchewan Association of Rural Municipalities Ray Orb, président	2018/10/16	110
À titre personnel Maria Labrecque Duchesneau, fondatrice Au coeur des familles agricoles et Le travailleur de rang Stewart Skinner, directeur de l'agriculture Imani Farms	2018/10/18	111
Association canadienne pour la santé mentale Patrick Smith, chef de la direction nationale	2018/10/18	111
Table pancanadienne de la relève agricole Paul Glenn, ancien président	2018/10/18	111
Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie Ginette Lafleur, doctorante en psychologie communautaire Université du Québec à Montréal Lucie Pelchat, conseillère à la formation Association québécoise de la prévention du suicide	2018/10/18	111
Registre du conseil canadien des agriculteurs handicapés Bob Guest, président Jonas Johnson	2018/10/23	112
Centre de toxicomanie et de santé mentale Katy Kamkar, psychologue clinicienne et directrice Badge of Life Canada	2018/10/23	112
Mobile Crisis Services John McFadyen, directeur exécutif	2018/10/23	112
University of Regina Nicholas Carleton, professeur Département de psychologie Amber Fletcher, professeure agrégée Département de sociologie	2018/10/23	112
Manitoba Farm, Rural & Northern Support Services Kim Hyndman-Moffat, conseillère Janet Smith, gestionnaire de programme	2018/10/25	113

Organismes et individus	Date	Réunion
Université Laval Philippe Roy, professeur associé Université du Québec à Chicoutimi Réseau Masculinités et Société Gilles Tremblay, professeur chercheur Réseau Masculinités et Société	2018/10/25	113
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick Lisa Ashworth, administratrice, région 6 Conseil d'administration	2018/10/30	114
Issues Ink Shawn Brook, président Devyn Brook, gestionnaire de communauté Do More Agriculture Foundation	2018/10/30	114
Centres de santé des travailleurs de l'Ontario inc. Eduardo Huesca, coordonnateur de la sensibilisation et des programmes communautaires Programme des travailleurs agricoles saisonniers, Hamilton Michelle Tew, infirmière en santé du travail Clinique de Hamilton	2018/10/30	114
Alberta Health Services Robert Johnston, psychologue clinicien, gestionnaire Dépendance et santé mentale	2018/11/01	115
Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux Fred Phelps, directeur exécutif	2018/11/01	115
Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse Chris van den Heuvel, directeur et ancien président	2018/11/01	115
À titre personnel L'hon. Ted Menzies	2018/11/22	119
Agence canadienne d'inspection des aliments Rick James-Davies, directeur principal Opérations Ouest	2018/11/22	119
Société canadienne de psychologie Karen R. Cohen, chef de la direction	2018/11/22	119

Organismes et individus	Date	Réunion
Prince Edward Island Federation of Agriculture Mary Robinson, ancienne présidente	2018/11/22	119
Les 4-H du Canada Elizabeth Jarvis, directrice Relations gouvernementales Erin Smith, directrice exécutive par intérim et directrice des programmes	2019/01/29	125
Financement agricole Canada Michael Hoffort, président-directeur général	2019/01/29	125
Gestion agricole du Canada Heather Watson, directrice générale	2019/01/29	125

ANNEXE B

Liste des mémoires

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Centres de santé des travailleurs de l'Ontario inc.

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Producteurs laitiers du Canada

Union des producteurs agricoles

University of Guelph

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 101, 107 à 115, 119, 125, 126 et 138 à 141) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Pat Finnigan

Rapport complémentaire

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

**La santé mentale – Une priorité pour nos agricultures
Mai 2019**

Introduction

L'incidence des problèmes de santé mentale dans le secteur agricole canadien prend des proportions alarmantes. Les agriculteurs, les éleveurs, les producteurs et leurs familles connaissent de plus en plus des niveaux élevés de stress, des épisodes de dépression et même des pensées suicidaires.

Les causes sont nombreuses et variées. Les agriculteurs et les producteurs subissent beaucoup de stress et de difficultés découlant d'initiatives lancées dernièrement par le gouvernement, comme la taxe fédérale sur le carbone et les concessions accordées par le gouvernement dans le cadre d'accords commerciaux négociés. La volatilité du marché, les prix, les coûts élevés liés à l'exploitation agricole et la planification de la relève peuvent également accroître l'anxiété et le niveau de stress.

Plus récemment, des attaques menées dans les médias sociaux par des activistes des droits des animaux et des écologistes extrémistes ciblent des agriculteurs et leur famille, ce qui occasionne beaucoup de détresse.

Le Comité a appris que le Canada ne peut pas bénéficier d'un système alimentaire durable sans des agriculteurs durables. La plupart des témoins ont affirmé que le Canada a besoin d'une approche nationale coordonnée pour aider les agriculteurs à avoir accès à l'aide dont ils ont besoin.

De nombreux témoins ont décrit le rôle important que le gouvernement fédéral peut jouer en renseignant le public sur les réalités de la production alimentaire et en corrigeant les faussetés véhiculées par des groupes anti-agriculture.

Le gouvernement fédéral peut également jouer un rôle important en soutenant les agriculteurs et les producteurs, et ce en éliminant des programmes qui ne reposent pas sur des faits ou des données scientifiques.

De même, le Comité s'est fait dire que le gouvernement fédéral doit mieux tenir compte des besoins du secteur agricole du Canada dans ses initiatives législatives réglementaires, et cesser d'utiliser le secteur agricole du Canada comme « monnaie d'échange » dans ses négociations en matière de libre-échange. Des mesures dans ce domaine permettraient d'atténuer le stress causé par le gouvernement aux agriculteurs et aux producteurs.

Les membres du Comité ayant produit le présent rapport complémentaire sont en accord avec un grand nombre des éléments et des recommandations contenus dans le rapport principal, intitulé *Santé mentale – Une priorité pour nos agriculteurs*. Nous croyons toutefois que ce rapport ne traduit pas adéquatement de nombreux témoignages soulignant l'urgence du problème et la nécessité de prendre des mesures sur plusieurs fronts, par exemple pour informer la population et contrer les attaques sur les médias sociaux.

Le Comité permanent a entendu de nombreux témoins qui ont affirmé que la « détresse psychologique est un réel problème dans le domaine de l'agriculture, et ce problème est très important¹ ». Plusieurs autres ont aussi fait remarquer que c'est « la pérennité et la viabilité de tout le milieu agricole canadien qui sont en jeu si on ne se soucie pas davantage de la santé mentale des agriculteurs²».

Aujourd'hui, le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada injecte plus de 110 milliards de dollars par année dans le produit intérieur brut (PIB) du Canada. Cette somme est supérieure au PIB national de deux tiers des pays du monde. Le Canada est le cinquième exportateur agricole en importance dans le monde, et l'industrie agricole et agroalimentaire emploie 2,3 millions de Canadiens³.

Toute menace à la viabilité du secteur agricole du Canada représente une menace à la viabilité de notre économie et à notre croissance économique future. Les intervenants et tous les ordres de gouvernement doivent agir rapidement.

PARTIE 1 – SENSIBILISATION DU PUBLIC

Depuis des générations, les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs doivent composer avec les incertitudes du marché et de la météo, les fluctuations de prix et autres facteurs sur lesquels ils n'ont aucune emprise. Composer avec les incertitudes a toujours fait partie de la réalité du monde agricole. Aujourd'hui, d'autres complications causent énormément de détresse et d'anxiété, et menacent la viabilité de notre système alimentaire. De nombreux témoins qui ont comparu devant le Comité ont parlé de ce phénomène, soit la façon dont le public perçoit l'agriculture.

Jusqu'à récemment, de nombreux Canadiens étaient en contact, au moins de loin, avec l'agriculture. Ce n'est plus le cas. La grande majorité des Canadiens n'ont même jamais visité une ferme. Ils ne connaissent pas du tout le système de la production alimentaire. Et ce qu'ils pensent savoir vient essentiellement de la désinformation véhiculée par des personnes ou des organisations dont l'intérêt est de promouvoir d'autres modes de vie.

« Les agriculteurs ont un peu l'impression d'être en liberté surveillée. Ils se sentent visés par le public, par les groupes qui s'en prennent aux modes d'exploitation agricole, par les gens qui n'hésitent pas à livrer une opinion sur une activité dont ils ignorent pourtant presque tout. Vous pouvez vous moquer de moi en tant que professeur, mais mon métier ne représente

¹ Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (Martin Caron, premier vice-président, Union des producteurs agricoles).

² Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Jennifer MacTavish, directrice générale, Ontario Sheep Farmers).

³ Agriculture et Agroalimentaire Canada.

qu'un seul volet de mon identité. Ce n'est pas le cas pour les agriculteurs, dont le métier est en quelque sorte consubstantiel à leur identité⁴. »

Le Comité permanent s'est fait dire par plusieurs témoins que le gouvernement fédéral doit être plus proactif pour soutenir les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs en misant sur l'éducation publique.

À l'heure actuelle, la Saskatchewan offre un programme appelé « Agriculture dans la classe ». L'Alberta a lancé une initiative similaire. Le Comité a également appris qu'une initiative du Royaume-Uni appelée « Facetime with a Farmer » était offerte en classe.

« Comme de moins en moins de gens comprennent la grande complexité de ce qu'est une entreprise agricole, et comme la société en vient à dénaturer et à dévaloriser le travail des agriculteurs, on devra faire énormément d'éducation et commencer à la base, dans les écoles, pour l'expliquer et le revaloriser. Je pense qu'on n'aura pas le choix de le faire. Pour contrer la désinformation, on va devoir informer le grand public et éduquer davantage les tout-petits et les grands pour les amener à comprendre à quel point les agriculteurs sont respectueux de l'environnement et des animaux, et à quel point ils font un excellent travail⁵. »

Les membres du Comité ont également appris que l'étiquetage des produits peut jouer un rôle important en influençant la perception du grand public. Les membres qui ont participé au présent rapport complémentaire sont d'accord sur ce point.

Recommandation 1 : *Le gouvernement fédéral doit travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les intervenants et les professionnels de l'éducation pour élaborer des programmes qui pourraient s'ajouter aux programmes d'études actuellement offerts afin que les Canadiens soient mieux renseignés sur la nature de la production alimentaire et l'attention que les agriculteurs accordent à la gestion de leurs animaux ou de leurs récoltes.*

Recommandation 2 : *Pour mieux renseigner les Canadiens, le gouvernement doit adopter des règlements pour interdire l'étiquetage trompeur et erroné des produits, comme les étiquettes qui laissent croire que les OGM sont des ingrédients alimentaires.*

PARTIE 2 – RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE

Comme de nombreux propriétaires d'entreprise au Canada, les agriculteurs et les éleveurs constatent souvent que leurs interactions avec le gouvernement fédéral peuvent prendre beaucoup de temps et causer du stress. Des témoins qui ont comparu devant le Comité ont à maintes reprises laissé entendre que le gouvernement lui-même contribuait à créer des niveaux

⁴ Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2018 (Andria Jones-Bitton, professeure agrégée, Ontario Veterinary College, Université de Guelph).

⁵ Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 octobre 2018 (Pierrette Desrosiers, psychologue du travail).

élevés de stress dans la communauté agricole en mettant en œuvre de nouveaux règlements ou de nouvelles politiques sans consulter ni même, dans certains cas, aviser les agriculteurs ou les organisations agricoles. C'est le cas, par exemple, d'initiatives comme la taxe fédérale sur le carbone, les changements au Guide alimentaire canadien, l'étiquetage proposé sur le devant des emballages, les règlements concernant l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et les changements injustes à l'impôt.

Dans bien des cas, ces initiatives récentes ont manifestement été proposées ou mises en place sans tenir compte du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Par exemple, en ce qui concerne l'étiquetage sur le devant des emballages, des avertissements devront figurer sur des aliments sains, ce qui donnera l'impression que les produits cultivés par des agriculteurs canadiens ne sont pas bons pour la santé. Le Guide alimentaire canadien a également été mis au point sans la participation des producteurs. Ce genre de changements rend la vie difficile aux producteurs laitiers et aux éleveurs, dont les produits sont déjà la cible de campagnes de désinformation.

Les changements à l'impôt proposés par le gouvernement en 2017 ont également causé de l'incertitude et de la détresse à bien des agriculteurs. Les exploitants de fermes familiales ont été dépeints comme de riches fraudeurs, ce qui montre que les décisions concernant l'industrie agricole du Canada sont prises par des gens qui ne comprennent pas comment fonctionnent les exploitations agricoles familiales. Les changements à l'exonération cumulative des gains en capital, entre autres, créeraient des complications sans précédent pour les exploitants de fermes intergénérationnelles voulant transférer leur entreprise à la prochaine génération.

Le processus de réévaluation de l'ARLA est aussi une source de stress. À l'heure actuelle, l'Agence n'a même pas les moyens de procéder aux réévaluations exigées des pesticides dans la prochaine décennie.

Les concessions accordées par le gouvernement fédéral dans les accords de libre-échange occasionnent aussi d'importantes difficultés financières et augmentent le niveau d'incertitude pour les agriculteurs.

« Nous savons que l'agriculture est un métier risqué qui nécessite une incroyable faculté d'adaptation à l'incertitude et au changement. Seulement dans la dernière année, les agriculteurs du pays ont subi les affres de la sécheresse et de la diarrhée épidémique porcine, sans parler des répercussions financières qu'a eues la renégociation de l'ALENA et de celles qu'aura sa nouvelle mouture, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada, l'AEUMC⁶. »

Sur ce dernier point, certains témoins ont toutefois laissé entendre que le gouvernement fédéral doit mieux protéger les intérêts des agriculteurs.

⁶ Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 4 octobre 2018 (Jennifer MacTavish, directrice générale, Ontario Sheep Farmers).

« Il faut que le gouvernement du moment, peu importe son allégeance, cesse d'utiliser l'agriculture comme un pion sur l'échiquier au moment de négocier ces accords commerciaux⁷. »

Les membres du Comité qui ont participé au présent rapport minoritaire sont d'accord pour dire que le gouvernement fédéral doit jouer son rôle et contribuer à atténuer le stress chez les agriculteurs en mettant en place des mécanismes pour mieux consulter les agriculteurs et les intervenants tout en s'assurant que les intérêts des agriculteurs sont pris en compte lors de l'élaboration de règlements et d'autres initiatives.

Recommandation 3 : *Le gouvernement fédéral doit tenir compte des intérêts des agriculteurs lorsqu'il apporte des modifications d'ordre législatif ou réglementaire (par exemple, réévaluation des intrants agricoles, hausses des frais, tarification du carbone, etc.), et mieux consulter les agriculteurs et les groupes d'intervenants avant d'effectuer de telles modifications ou encore envisager de retirer ces changements s'il constate qu'ils ont une incidence négative trop grande sur le secteur agricole canadien.*

PARTIE 3 – ATTAQUES SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

De nos jours, les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs sont attaqués sur de nombreux fronts. Comme l'a fait remarquer un témoin : « Nos ancêtres n'avaient à se soucier que de la météo et des prix, alors qu'aujourd'hui, les agriculteurs doivent en plus craindre d'être pris pour cible par un activiste extrême. Voilà qui a des répercussions considérables sur mon état mental⁸. » Les membres du Comité ont entendu le témoignage extrêmement troublant de témoins qui expliquent comment ils se sont fait agresser verbalement, menacer et qualifier d'assassins ou de violeurs sur les médias sociaux par des fanatiques des droits des animaux et des écologistes extrémistes. De telles attaques dans les médias sociaux ne sont pas tolérées dans la plupart des milieux urbains ou parmi les adolescents. Mais on ne fait à peu près rien pour empêcher ces attaques contre les agriculteurs.

« Qui est ciblé par les animalistes? Bien entendu, les premiers dans la mire sont les producteurs. À présent, en plus de les traiter de pollueurs, on les traite d'agresseurs, de violeurs à cause de l'insémination artificielle, de kidnappeurs d'enfants et de tueurs. Vous savez, ce sont des mots extrêmement lourds de conséquences. Comme me le disait un producteur, quand on se lève le matin, qu'on voit cela sur Facebook et qu'on se demande déjà comment on va s'en sortir, cela vient alourdir de beaucoup le stress et la détresse⁹. »

⁷ Chambre des communes, AGRI, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 1^{er} novembre 2018 (Chris van den Heuvel, directeur et ancien président, Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse).

⁸ Stewart Skinner, directeur de l'agriculture, Imani Farms, à titre personnel, AGRI, 18 octobre 2018.

⁹ Pierrette Desrosiers, AGRI-108 (2 octobre 2018).

Ces témoignages sont préoccupants et profondément troublants. Tristement, bien des cas d'intimidation envers les agriculteurs demeurent impunis.

Recommandation 4 : *Le gouvernement fédéral doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir ce genre d'attaques non provoquées et faire en sorte que les responsables sont traduits en justice.*

PARTIE 4 –LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR

La plupart des témoins ont laissé entendre que le Canada avait besoin d'une stratégie nationale « mettant l'accent sur la santé mentale des agriculteurs et des éleveurs de manière à permettre la coordination et la mise en commun des ressources et des informations sur la situation qui prévaut dans l'ensemble du pays¹⁰ ».

« Il faut être plus novateurs. Dans un pays de la taille du Canada, on ne peut pas construire des cliniques de santé mentale à tous les coins de rue. Nous devons repenser la façon dont nous assurons les services afin que les gens puissent avoir accès à ces programmes importants, d'autant plus importants lorsqu'il s'agit de personnes qui ont des pensées suicidaires¹¹. »

Malheureusement, le Comité s'est fait dire que les jeunes en milieu rural âgés de moins de 20 ans sont de quatre à six fois plus susceptibles de se suicider comparativement à ceux qui demeurent dans des régions urbaines. Dans son témoignage, une personne a souligné que « les jeunes [...] de tout le Canada ont reconnu que la santé mentale était l'un de leurs plus grands défis, et ils ont souligné la nécessité d'un meilleur appui et de plus de ressources dans ce domaine¹² ».

Pour être efficace, tout service national s'adressant aux membres de la communauté agricole du Canada doit tenir compte des réalités auxquelles la plupart d'entre eux font face. « Il faut reconnaître que, pour l'agriculteur, son lieu de travail, son entreprise, est son lieu familial¹³. » Comme l'a fait remarquer un témoin : « Il faut adapter les services en santé mentale à la réalité agricole. On ne devrait donc pas dire à un agriculteur ayant reçu un diagnostic de maladie mentale de se reposer à la ferme en compagnie de sa centaine de vaches¹⁴. »

Recommandation 5 : *Il faudrait à tout le moins que les appels voulant que le gouvernement fédéral joue un plus grand rôle de leadership soient entendus et étudiés en collaboration avec nos partenaires et les intervenants du milieu.*

¹⁰ Marcel Hacault, directeur général, Association canadienne de sécurité agricole, AGRI, 4 octobre 2018 (109).

¹¹ Louise Bradley, présidente-directrice générale, Commission de la santé mentale du Canada, AGRI, 16 octobre 2018 (110).

¹² Erin Smith, directrice exécutive par intérim et directrice des programmes, 4-H Canada, AGRI, 29 janvier 2019 (125).

¹³ René Beauregard.

¹⁴ Pierre-Nicolas Girard, consultant en santé psychologique, Union des producteurs agricoles, AGRI, 27 septembre 2018 (107).

PARTIE 5 – ÉLIMINATION DE LA TAXE SUR LE CARBONE

La taxe fédérale sur le carbone, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2019, de même que son application, causent beaucoup de stress aux producteurs canadiens. Comme on l'a déjà mentionné, les nouvelles exigences réglementaires entraînent des difficultés financières et de l'incertitude pour les agriculteurs et les producteurs dans l'ensemble du pays. La même chose vaut pour la tarification du carbone.

Dans bien des cas, cette taxe est imposée dans des provinces où elle est extrêmement impopulaire, surtout auprès des Canadiens en régions rurales. Cette taxe a une incidence disproportionnée sur ces derniers, en particulier les agriculteurs qui utilisent du carburant diesel et du pétrole pour faire fonctionner leur équipement agricole, transporter le bétail et le grain, et chauffer leurs bâtiments.

Bien que des exceptions aient été créées pour l'agriculture, certains aspects importants ont été négligés. Par exemple, le carburant acheté avec des cartes d'accès n'aurait pas été exempté selon les plans originaux du gouvernement fédéral. Cette décision a été infirmée par suite des protestations du public. Malgré tout, les producteurs doivent composer avec la taxe sur le carbone dans le contexte du chauffage des granges, du transport du grain et du bétail, ainsi que du séchage du grain.

Un témoin a décrit ainsi la situation : « Vous voyez, je ne peux pas demander plus pour mes céréales afin de m'aider à couvrir l'augmentation des coûts liés à leur culture. Lorsque je dois vendre des grains pour payer mes factures, j'essaie d'obtenir le meilleur contrat possible mais, au bout du compte, j'ai très peu de contrôle sur les prix. Je suis habituellement obligée de vendre à un moment où les prix sont bas, en raison des nombreuses récoltes, afin de rembourser les factures accumulées pendant l'année. Si on m'impose en plus une taxe sur le carbone, cela ajoutera 30 000 \$ à ma liste de dépenses¹⁵. »

Ces pressions financières contribuent au portrait général de la santé mentale. Il s'agit d'un des principaux fils conducteurs des témoignages. La taxe sur le carbone est un facteur de stress additionnel qui augmente les pressions financières.

Recommandation 6 : *Le gouvernement fédéral devrait reconnaître les préjudices économiques et le stress financier causés par la taxe fédérale sur le carbone et immédiatement abolir cette taxe.*

¹⁵ Mehgin Reynolds, propriétaire exploitant, LPG farms, AGRI, 2 octobre 2018(108).

Le tout respectueusement soumis,

Luc Berthold, Conservative MP

Mégantic—L'Érable

Earl Dreeshen, Conservative MP

Red Deer—Mountain View

Bev Shipley, Conservative MP

Lambton—Kent—Middlesex

